L'Union des Cantons de l'Est

ZÉPH. NAULT, Imprimeur

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

"REDIGE EN COLLABORATION"

59me ANNEE — ARTHABASKA, JEUDI, 5 NOVEMBRE 1925 — No. 48

L'Hon. Sénateur L. Lavergne
Château Frontenac, Québec

"L'Union des Cantons de l'Est"
JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIE LE JEUDI
PAR
L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.
PROPRIETAIRE

ABONNEMENT
1.00 par an—50c. par semestre
nécessairement d'avance.

ANNONCES

Insertions, la ligne . . . . . 30 centins
Insertions subséquentes . . . 20 "
Baptêmes, Mariages, Sépultures 25 "
Gratis pour les abonnés

Toute publication, personnelle ou intéressée, rapports d'institutions financières ou autres, seront insérés comme annonces, à 2 centins la ligne.

LE PARTI PROGRESSISTE

Un des faits saillants du résultat de jeudi, c'est l'atténuation considérable des forces progressistes au parlement.

Alors que ce parti qui était puissant en 1921, avait déjà perdu beaucoup de terrain dans les domaines provinciaux, il vient de subir pour Ottawa, des pertes également considérables et qui font prévoir sa disparition à brève échéance.

Non seulement les progressistes n'ont pas réussi à faire élire plus de candidats dans les autres provinces, mais leur influence a été considérablement amoindrie dans les trois provinces des prairies où l'on croyait qu'elle serait prédominante.

Les villes ont marqué une tendance à revenir au parti conservateur, tandis que la Saskatchewan a voté surtout pour les libéraux.

On peut donc prévoir la disparition éventuelle de ce troisième parti, né des circonstances de la guerre et des suites du gouvernement d'union.

La disparition de plusieurs de ses députés les plus importants de ce groupe, ne pourra que préciser ce que nous disons, et rendre plus difficile encore le maintien d'un troisième parti.

Il est donc à prévoir que la majorité des progressistes se fusionnera avec les libéraux et que nous retrouverons en Chambre, dans le prochain parlement, deux partis en présence l'un de l'autre.

D'une façon générale, c'est le sort de tous les troisième partis, que de n'avoir qu'une existence éphémère.

Le parti progressiste suivra la loi commune.

Les populations de l'ouest semblent avoir compris qu'un programme extrémiste ne peut avoir chance de prévaloir dans un pays comme le nôtre, et c'est pourquoi elles se sont ralliées aux vieux partis.

Et de cela il ne faut pas trop se plaindre ; car il sera plus facile de poser la discussion des questions publiques, en mettant en présence deux programme seulement, au lieu d'avoir affaire à la duplicité de la campagne faite par les conservateurs contre le parti libéral, auquel on attribuait toutes les idées du troisième parti.

LA CONCURRENCE ETRANGERE DANS LES PRODUITS AGRICOLES

A propos du marché local, le "Chronicle Telegraph" admet implicitement que le marché canadien est insuffisant pour absorber le surplus des produits agricoles que nous récoltons et il est incapable de contredire ce que nous avons avancé relativement à la quantité de produits agricoles exportables, qui se monte à 60%.

Mais le journal protectionniste se rabat sur un autre argument. "Nous avons importé, dit-il, des produits agricoles pour 143 millions en 1925 et, de ce côté, le marché local devrait être protégé".

Voyons un peu de quoi se compose ces 143 millions d'importations de produits agricoles qui, à en croire les journaux protectionnstes, entrent en concurrence avec les produits agricoles canadiens. La liste en est un peu longue, mais elle est instructive et la voici :

Noix, amendes, abricots, bananes, pamplemousses, raisins, citrons, oranges, pêches, ananas, dattes figues, conserves de fruits exotiques, olives, jus de limon et autres liqueurs douces, sirops de fruits, noix de coco, copra, noix du Brésil, avelines, peanuts (arachides), pecanes, noix de Grenoble, patates sucrées, réglisse, malt, liqueurs à base de riz, de maïs, de malt, eau de vie, brandy et imitations, liqueurs de toutes espèces, amers, cordiaux, suc d'agove, aloès, tafia, autres boissons distillées, rhum, sucre et ses dérivés, gingembre, mélasse et autres produits de la canne à sucre, fèvres de cacao, chocolat, thé, café, beurre de cacao, épices de toutes sortes, moutarde et graine de moutarde, muscade et macis vanille, sauces et condiments, maïs et farine de maïs, blé d'Inde, riz et farine de riz, sagou, poivre, piment, arrowroot, huiles végétales, huile de coco, de coton, d'olive de palme, d'arachide, vermouth, whisky, vins de toutes espèces champagne, liqueurs fines, gommes d'Australie, Copal, damar, Kourie, gommes anglaises, pois de Bourgogne, Chicle, dextrine et autres produits de pharmacie, —Résine, huile de résine et huile de bois de Chine, arbres, cognassiers, caoutchouc, gutta-percha, élastiques de toutes sortes, tapis en caoutchouc, pneus d'automobiles, bandages en caoutchouc, et tous autres articles dans lesquels il entre une certaine proportion de caoutchouc,—amialto, caroube, millet à rabais, mousse d'Irlande, feuilles de palmiers, goudron, térébenthine, chiens, chèvres, fanons de baleine, ivoire, écaille, plumes, d'autruche et autres, poissons et autres produits de la mer, fourrures brutes et préparées, huiles de poissons, guano et engrais chimiques en général, etc., etc.

Nous invitons notre confrère du "Chronicle-Telegraph" à nous dire quel est le produit indiqué dans la liste ci-dessus qui peut venir en concurrence sérieuse avec aucun produit agricole canadien.

Or, si nous évaluons tous ces produits étrangers au pays et qui, dans le rapport du commerce, sont compris dans cette somme de 143 millions, on constate que ces produits que nous n'avons pas et que nous ne pouvons pas récolter ici, représentent un montant global d'au delà de 130 millions.

Il ne reste conséquemment plus que 13 millions d'importations qui pourraient concurrencer certains produits agricoles canadiens, tels les primeurs, les fraises et autres légumes, mais comme ces primeurs sont vendues à une époque où nous n'en avons pratiquement pas sur nos marchés et qu'en plus ces provisions de luxe seraient achetées quand même nous aurions une élévation de droits, il s'ensuit que la concurrence ruineuse des produits agricoles canadiens, que l'on allègue dans les gazettes protectionnistes, n'existe que dans une très faible mesure et pour un montant minime tout au plus, et non pour la somme de 143 millions, comme on le représente faussement.

ONTARIO CONTRE QUEBEC

Il est reconnu que le cri de "french domination" a produit une partie des victoires conservatrices de l'Ontario. Ce n'est pas avec le simple programme protectionniste, qui ne veut rien dire et qui manque de base et de vérité, que nos adversaires ont pu se faire ainsi un Ontario solidement tory à côté d'un Québec non moins solidement libéral.

La grande province anglo-saxonne a sûrement souffert dans son orgueil, depuis quatre ans, de voir que le noyau le plus compact des forces au pouvoir était formé par la députation québecoise. De cette prépondérance de notre élément, on éprouvait en plus d'un milieu, là-bas, à coup sûr, un sentiment de dépit.

Ce sentiment, naturel autant qu'irraisonné, a été exploité abondamment par certains fanatiques, dont on connait les noms et qui ne perdent pas une occasion de faire leurs élections sur le dos de la province de Québec. On développe ainsi l'antagonisme des races et on neutralise à peu près ces multiples conférences de "la bonne entente", dont l'objet est de construire un pont de communications amicales entre l'élément anglais et l'élément français de ce pays.

On a même agité, dans la dernière campagne ontarienne, en certains endroits, le spectre de la "domination cléricale", comme si notre clergé était un agent d'élections et se mêlait sous main aux intrigues des partis. On ne saurait plus indignement exploiter le préjugé et les passions populaires.

Ajoutons à cela que la province d'Ontario est le foyer le plus ardent du loyalisme britannique. La ferveur de l'impérialisme ne s'y est pas attiédie, malgré le temps et l'espace. On y voit d'un mauvais œil un premier ministre qui, comme Mackenzie-King travaille efficacement pour la cause de l'autonomie canadienne et refuse de compromettre le Dominion dans de périlleuses aventures impériales.

Il se passera plusieurs années, chez nos voisins, avant qu'ils comprennent parfaitement la signification du mot "Canadien avant tout" et qu'ils ajoutent, à la fierté d'être britanniques, la fierté d'être canadiens.

Pour nous, dans Québec, le caractère de notre citoyenneté est sans alliage. Nous habitons le pays depuis plus de trois cents ans. Nous nous faisons de notre patrie une conception différente de celle d'une bonne partie de nos compatriotes de langue anglaise. Nous sommes convaincus que cette conception est la meilleure.

UN DANGER PUBLIC

Il n'y a pas très longtemps, un journal de la région de Québec recevait de l'un de ses abonnés un communiqué au sujet du danger réel auquel s'exposent ceux qui achètent des lunettes à eux offertes par des colporteurs.

Le communiqué adressé au journal en question était ainsi conçu :

"Il est réellement triste de constater à quels dangers s'exposent les centaines personnes qui achètent de ces vendeurs d'occasions les verres dont elles ont besoin. Si l'on considère qu'un bon occuliste doit prendre toutes les précautions possibles pour munir ses clients des verres dont ils ont besoin et que, souvent, il faut jusqu'à 48 heures de travail pour pour préparer, avec un outillage perfectionné, ces verres de construction délicate, on comprendra quel tort considérable résulte de cette exploitation cynique de la bonne foi populaire. Il est temps que les autorités ouvrent les yeux pour apporter un remède efficace et énergique à cet état de choses qui menace de causer d'irréparables dommages à la santé publique".

L'auteur de ces lignes n'exagère pas. C'est tromper la bonne foi populaire que d'aller dans les campagnes offrir à bon marché des verres qui, la plupart du temps, sont fabriqués à la douzaine et qui ne valent rien pour l'œil de celui-ci ou de celui-là.

La vue est chose si précieuse que l'on ne saurait trop mettre en garde contre ces colporteurs de lunettes a bon marché ceux qui seraient tentés de se laisser prendre au piège. Dans toutes les villes un peu importantes et même dans certains villages considérables, il y a des médecins et des occulistes qui ont fait des études spéciales pour le traitement de la vue. Ce sont eux qu'il faut aller consulter au besoin. Quant aux charlatans colporteurs et occulistes improvisés, il n'y a qu'une chose à faire, c'est de les mettre poliment à la porte.

ECLATANTE VICTOIRE POUR M. RHEAUME DANS JACQUES-CARTIER

M. Théodule Dhéaume, c. r., a terminé sa campagne électorale par une éclatante victoire sur son adversaire, l'honorable Esioff Patenaude, le candidat conservateur et le bras droit de l'honorable M. Meighen dans cette province. Le vaillant député l'emporte par une majorité d'environ 2,500 voix. Bien qu'il reste encore une vingtaine de polls dont le résultat n'est pas encore connu officiellement, il est permis de prévoir que cette majorité sera peu diminuée, si elle l'est.

Cette belle victoire de Monsieur Rhéaume ne faisait pas de doute, mais on peut dire quand même que la grande popularité dont jouit le député libéral dans Jacques-Cartier y a fortement contribué, de même que son énergie inlassable au cours de la lutte et sa grande loyauté en face de ceux qui ne craignaient pas de l'accuser injustement.

M. Patenaude eût l'avantage dans Verdun, Saint-Laurent et Ste-Anne de Bellevue, mais il fut tout simplement écrasé dans Côte St-Paul, Ville-Emard, Bordeaux, Lachine, Pointe-Claire et Sainte-Geneviève, tous des centres importants. Même l'île Bizard donna une majorité de 23 à Monsieur Rhéaume qui eut aussi l'avantage dans certains polls du centre même de Saint-Laurent.

Pas une seule fois au cours de la soirée, jeudi, pendant la réception des rapports, on ne crut M. Rhéaume en danger. Même quand les rapports de Verdun commencèrent d'entrer. M. Rhéaume avait déjà une telle avance qu'on pouvait se demander seulement de combien la majorité de M. Rhéaume serait diminuée. Et quand on sut que Monsieur Rhéaume serait élu par une aussi grande majorité que celle qu'il vient d'obtenir, ce fut comme une explosion d'enthousiasme dans tout le comté ; dans tous les centres, on organisa des manifestations ; ce fut un véritable triomphe en l'honneur de M. Rhéaume. Les gens, réunis par centaines dans lescomités et même dans les rues, chantaient et ovationnaient le nom de leur député.

La victoire de M. Rhéaume est d'autant plus éclatante que le député libéral avait comme adversaire le chef des conservateurs dans la province de Québec, le bras droit de M. Meighen ; la division de Jacques-Cartier était considérée comme la clef de voute dans toute cette campagne dans Québec et elle a démontré comme la grande partie de cette province qu'elle ne veut pas plus d'indépendants que d'amis de M. Meighen. Le nom de M. Meighen est à jamais mort dans Québec et les meighenistes devront se le tenir pour dit.

M. Rhéaume a droit aux félicitations de tous les bons libéraux et si sa majorité n'est pas aussi considérable que dans d'autres division, on peut dire néanmoins qu'elle est tout aussi méritoire que les plus belles majorités obtenues dans cette province.

PLACE A L'OPTIMISME

En dépit de la crise que nous venons de traverser, l'organisation industrielle du Canada, en ces quatre dernières années, s'est accomplie avec une rapidité sans précédent. Jamais le capital n'eut une confiance aussi grande en l'avenir de notre pays. Nous n'en voulons pas d'autre preuve que le harnachement considérable de nos forces hydrauliques, entre 1921 et 1925. En effet, la force motrice ne se développe pas sans une chose à mouvoir, et cette chose est l'industrie sous toutes ses formes.

Depuis 1921, l'énergie hydro-électrique de la province de Québec a été accrue de 10 pour cent ; celle de l'Ontario, de 50 pour cent ; celle de la Colombie Britannique, de 25 pour cent. Actuellement, le pays use d'un volume d'électricité deux fois supérieur à celui d'il y a dix ans. En 1924 seulement, on a créé au Canada 300,000 chevaux-vapeur nouveaux, ce qui portait le total à 3,569,275, et en 1925 on y ajoutera encore 600,000 chevaux-vapeur, soit un total de 1,000,000 de forces.

Ces chiffres représentent une multitude d'activités nouvelles et une économie considérable. Outre les industries suscitées par la houille blanche, il faut compter que le Canada, par l'utilisation présente de ses chutes, économise annuellement l'équivalent de $300,000,000 de houille noire d'importation. En trois ans, cette économie est portée à environ un millard.

Du train dont nous allons, nous aurons vite doublé notre exploitation de forces hydrauliques. Nous en avons d'ailleurs en abondance. On estime qu'il nous reste encore 32,075,998 forces à exploiter, dont 11,640,052 dans la province de Québec, 6,808,190 dans l'Ontario, 5,769,444 dans le Manitoba et 5,103,160 dans la Colombie Britannique.

Notre province est donc la plus privilégiée. Tout porte à croire qu'elle ne le cèdera à aucune autre au point de vue du développement industriel. L'entrepreneur cherche naturellement la force motrice là où elle se trouve et comme elle abonde chez nous plus qu'ailleurs, il est logique que le capital en subisse l'attrait. Le fait est déjà démontré dans le Lac-Saint-Jean, où les Price et les Duke jettent $75,000,000 d'un coup. Des placements comme celui-là pourront se faire sur d'autres points de notre territoire.

C'est alors que sera résolu l'un des plus graves problèmes de notre vie économique. Jusqu'à cette heure, notre population agricole, disséminée sur une surface immense, était en partie trop éloignée des grands centres pour s'assurer des marchés stables et rénumérateurs ; mais, avec la multiplication des industries, viendra assurément la formation de divers centres urbains où les producteurs du sol trouveront des débouchés avantageux à leur porte.

Une telle transformation ne se fait pas du jour au lendemain ; mais il est certain que le phénomène économique se produira plus rapidement qu'on pense.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

Venez visiter notre Librairie. Vos serez les bienvenus et vous aurez une idée de ce que nous avons en magasin.

AVIS

LA MICA INSULATOR Co. a le plaisir d'annoncer qu'ils sont encore en position de donner du Mica pour être effeuillé dans les maisons privées

A toutes les Succursales.

Toutes personnes désirant faire cet ouvrage n'auront qu'à se présenter à nos différentes succursales où nous leur donnerons

TOUTES LES INSTRUCTIONS NECESSAIRES.

MICA INSULATOR CO.
VICTORIAVILLE, P. Q.

Le Docteur EDGAR LAROUCHE

DENTISTE

Rue Notre-Dame, - VICTORIAVILLE

Fait les Plombages, extrait les dents et les nerfs dentaires ; ces derniers en moins de dix minutes,
Absolument sans douleur, au moyen de L'ACAINE,
dont il possède le privilège absolu dans tout le district d'Arthabaska.
Satisfaction garantie pour tout ouvrage dentaire

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Perrault, Lavergne, Girouard
AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau de Perrault & Perrault, Rue de l'Eglise.

L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. R., Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.
Louis-Renaud Lavergne, B. L. LL. B., C. R.
Wilfrid Girouard, B.A. B.C.L.
Tél. Bell et Local

JULES POISSON, C. R.
AVOCAT
ARTHABASKA, P. Q.
Tél. Local — Bureau rue de l'Eglise

JOHN F. WALSH, C.R.
AVOCAT
Tél. Harbour 1943. Bureau 97 St-Jacques
MONTREAL, P. Q.,

Côté, Champoux & Lavoie,
AVOCATS
81, rue St-Pierre — QUEBEC

M. P.-H. Côté, l'un des associés, tient son bureau à sa maison, à Arthabaska, où il recevra ceux qui désirent le voir.

Laliberté & Marchand
AVOCATS
VICTORIAVILLE, P. Q.
WILFRID LALIBERTE, C. R.
PHILIPPE MARCHAND.
Bureaux : Hôtel de Ville

NOTAIRES

Lavergne & Garneau
NOTAIRES
ARTHABASKA, P. Q.
L'HON. L. LAVERGNE,
C. R. GARNEAU, L. L. B.

B. FEENEY, B. A.
NOTAIRE
ASSURANCES : VIE ET FEU
Achat et Vente de Débentures municipales, scolaires ou autres
PRINCEVILLE, P .Q.

Nous avons en vente à la Librairie de "L'Union, le "Combiné Barral" pour la conservation pendant un an des œufs. Prix 50 cts le morceau pour 100 œufs.

Cartes d'Affaires

PEPIN & MICHAUD
INDUSTRIELS
ARTHABASKA, P. Q.
Henri Pepin — Johnny Michaud

Entrepreneurs de construction de toutes sortes, Manufacturiers de portes et châssis. Bois de construction à vendre. Tournage, découpage, bois réparé.
Chaufferie installée dans la manufacture

Tourigny & Tourigny
MARCHANDS
VICTORIAVILLE, P. Q.
Meubles—Tapis—prélarts

Amédée Landry,
ARPENTEUR
BECANCOUR, Comté de Nicolet.
M. Landry est un arpenteur d'expérience

Le Dr Roch Hébert
SPÉCIALISTE
Des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
72, Des Forges, TROIS-RIVIERES

Le Dr Hébert sera à Victoriaville, à l'Hôtel Bernier, le 4ème mardi de chaque mois, où il verra les clients de 8 hrs a. m. à 1 hre p. m.
Tél. 1424.

DR PAUL OSTIGUY
SPECIALISTE
Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge
255 rue Sherbrooke Est, Montréal.
Tel. EST 5684
8 fév. 1923. — 1 an.

Albert Bergeron
Entrepreneur de pompes funèbres, Embaumeur diplômé du Collège d'embaumement du Dominion
ARTHABASKA, P. Q.
29 janvier 1925—1 an.

M. Phillippe Lachance
PRINCEVILLE, P. Q.
A toujours en magasin $3,000.00 de CERCUEILS et ORNEMENTS
Prix de $2.25 à $145.00 chacun
7 sept j n o

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKA, 5 NOVEMBRE 1925

A QUOI SERVIRAIENT DE NOUVELLES ELECTIONS GENERALES ?

Devant le résultat peu satisfaisant des dernières élections, on demande en certains quartiers d'en faire de nouvelles.

Cela est facile à dire ; mais il convient, avant de laisser cette demande prendre corps, d'examiner exactement ce qui se passerait si on y faisait droit.

Les élections sont un bouleversement général pour tout le pays ; tous les hommes d'affaires vous diront que c'est une période morte pour eux.

Il faut y songer à deux fois avant de recommencer une pareille expérience à quelques mois de distance.

Les élections coûtent au trésor fédéral plusieurs millions pour la seule organisation des différents districts et des polls de votation.

Enfin, il ne faut pas oublier non plus, l'effort prolongé qu'elles demandent à tous les partisans de chaque groupe ; le dérangement profond qu'elles causent en tous lieux ; avant de reprendre la lutte, il faudrait s'assurer si l'avantage d'un nouveau verdict peut compenser ces multiples et très sérieux inconvénients.

Or, rien n'est moins sûr que cela.

Croit-on sérieusement que dans deux ou trois mois, le verdict sera sensiblement différent de ce qu'il a été le 29 octobre ?

Nous voulons discuter la situation sans esprit de parti.

Mais, n'est-il pas évident, que le gouvernement reprendrait un bon nombre de sièges où des progressistes et des libéraux se sont fait la lutte et qui ont élu des conservateurs par une minorité de voix ?

Supposons qu'une nouvelle élection, à cause de ces facteurs en conflit, ne donne un déplacement que d'une douzaine de comtés dans le total.

Si cette moyenne était favorable au parti libéral, elle ne viendrait que s'ajouter à la majorité petite, mais réelle, qu'il a actuellement, en comptant sur le vote progressiste.

Si, au contraire, le jeu des élections portait cette moyenne du côté des conservateurs, alors nous aurions un "deadlock" plus complet encore que le présent.

Dans un cas comme dans l'autre, les élections n'auraient servi à rien du tout.

Nous sommes sincèrement d'avis que le parlement élu le 29 octobre doit être convoqué dans un esprit de conciliation et ayant en vue les meilleurs intérêts du pays, qui ne sauraient s'accommoder de la reprise immédiate des élections générales.

Si minime soit-elle, le gouvernement peut commander une majorité qui lui permette de faire élire l'orateur, de faire adopter un discours du trône non contentieux et de faire voter les crédits nécessaires à l'administration du pays.

Il faudra sans doute remettre à plus tard les législations pouvant créer une division d'opinion.

Mais nous sommes d'avis que le pays est plutôt surchargé de législations et qu'il peut facilement passer une période de temps sans qu'on lui en impose de nouvelles.

Après mûre considération de la situation, nous sommes convaincus que les esprits les plus sérieux et les plus pondérés approuveront une décision de cette sorte et comprendront qu'un prochain appel au peuple ne pourrait que gêner de nouveau la reprise des affaires du pays, sans garantir qu'il donnerait un résultat plus clair que celui que nous avons actuellement.

Nous ignorons quelles sont les intentions du gouvernement ; il ne nous les a pas fait connaître plus qu'au public.

Mais nous n'hésitons pas à lui conseiller de convoquer les Chambres comme nous croyons qu'il est du devoir des députés élus de faire un effort pour lui permettre, pendant une période raisonnable, d'administrer le pays.

Quand un nouvel appel au peuple sera fait, plus tard, ce sera dans des conditions nouvelles qui permettront d'espérer que tous les sacrifices et les dérangements qu'il cause puissent du moins avoir une solution.

Recommencer les élections à l'heure actuelle, ce serait imposer de nouveaux et inutiles sacrifices à tous,—avec toutes les probabilités d'en arriver à une situation analogue à celle où nous nous trouvons.

PAS PLUS A BLAMER QU'EUX !

L'"Ottawa Evening Citizen" commente, en éditorial, la manière dont les conservateurs se plaignent du bloc solide de la province de Québec.

Cet article montre, en toute franchise, que les conservateurs d'Ontario n'ont aucune raison de soulever le préjugé du bloc solide de Québec, quand eux-mêmes ont fait bloc en Ontario contre Québec.

Notre confrère d'Ottawa laisse entendre aux conservateurs ontariens, qu'ils n'ont aucune justification de blâmer les électeurs libéraux de la province de Québec qui ont raison de se souvenir amèrement de l'administration tory du temps de guerre.

Aussi longtemps que M. Meighen demeurera chef du parti conservateur fédéral, le principal sujet de mécontentement des Canadiens-français de la province de Québec sera l'humiliation qu'ils ont subie durant cette période de gouvernement de guerre.

Les Canadiens-français ont été l'objet de tant d'indignités, dès le début de la guerre, qu'on ne peut les blâmer de s'en souvenir à l'occasion quand l'auteur de ces actes d'humiliation envers un peuple loyal, vient solliciter leur appui moral et matériel.

Le "Citizen" d'Ottawa a raison de dire que nous ne sommes pas à blâmer pour notre attitude, et qu'aussi longtemps que M. Meighen sera à la tête du parti conservateur, nous nous souviendront forcément de ce qu'il a fait contre nous durant la guerre.

Le bloc solide de Québec ne mérite pas les récriminations des tories d'Ontario qui ont également fait bloc solide contre nous.

Quand on a une maison de verre, on ne doit pas jeter de pierre dans le jardin de son voisin.

Les conservateurs d'Ontario devraient se rappeler ce vieux proverbe qu'on peut facilement leur attribuer aujourd'hui.

Quand ils montreront leur désir sincère de bonne entente en temps de guerre comme ils le manifestent en temps de paix, peut-être pourrons-nous leur accorder un peu de confiance.

Mais quand ils viennent critiquer l'attitude de notre province sur notre unité politique tout simplement parce qu'ils sont battus, nous ne pouvons avoir envers eux aucune sympathie.

Nous tenions à signaler l'attitude du "Citizen" qui met le doigt sur la plaie et nous donne raison.

CONTRE LA PROVINCE DE QUEBEC

Après les journaux conservateurs, c'est le tour maintenant de l'honorable M. Ferguson, le premier ministre de l'Ontario, de commenter l'élection défavorablement pour la province de Québec.

Il suit les mêmes procédés que les organes qui défendent sa politique.

Dans les provinces où le gouvernement King a été battu, comme Ontario, c'est un vote de sagesse et de clairvoyance.

Mais, au contraire, dans la province de Québec, on a cédé aux préjugés et on n'a pas su comprendre les questions économiques qui nous ont été soumises.

Il le dit en toutes lettres : "Dans Québec, dans la chaleur de la campagne, les questions publiques ont été absolument oubliées."

De nouveau, nous voulons protester contre cette insulte gratuite au jugement de nos concitoyens et au libre exercice de leur vote.

Il faut avoir l'esprit obtus et le fanatisme d'un tory pour parler de la sorte.

Qui nous dit que ce n'est pas au contraire Ontario qui a été soulevée contre la prédominance du vote canadien-français de Québec et pourquoi, quand Ontario a fait bloc derrière M. Meighen, cela est-il une meilleure preuve de clairvoyance et de bon sens que quand Québec fait bloc derrière M. King ?

En quoi le Nouveau-Brunswick, en votant pour M. Meighen a-t-il été plus sage que la Saskatchewan en votant pour M. King ?

Comme question de fait, la province de Québec a refusé de se laisser tromper par les appels insidieux d'un homme se prétendant indépendant, mais qui aurait assuré le pouvoir à M. Meighen s'il avait pu faire élire élire chez nous seulement une dizaine de députés.

La province de Québec n'a pas voulu se laisser prendre à ce jeu éhonté auquel le parti conservateur a consacré des sommes folles.

Et c'est sans doute à cause de ce fait d'avoir manqué son coup si lamentablement chez nous, qu'est due sa mauvaise humeur qui se trahit en insulte pour notre population.

LA POSITION DES PARTIS

Ile du Prince Edouard	2	2	0	0	0	0	4
Nouveau-Brunswick	1	10	0	0	0	0	11
Nouvelle-Ecosse	3	11	0	0	0	0	14
Québec	60	4	0	0	1	0	65
Ontario	12	68	2	0	0	0	82
Manitaba	1	7	6	2	0	1	17
Saskatchewan	15	0	6	0	0	0	21
Alberta	4	4	8	0	0	0	16
Colombie Anglaise	3	10	1	0	0	0	14
Yukon	0	1	0	0	0	0	1
Totaux	101	117	23	2	1	1	245

L'OPINION DE M. TASCHEREAU

Le premier ministre de cette province croit que M. King devrait garder le pouvoir.

Québec.—Interrogé par les journalistes sur les résultats de l'élection, M. L.-A. Taschereau a déclaré que le gouvernement King devrait rester au pouvoir pour conduire les destinées du pays, jusqu'à ce qu'il puisse passer les rênes du pouvoir à un gouvernement stable.

"Les deux partis politiques sont égaux pratiquement, bien que les résultats encore incomplets que nous avons reçus donnent plus de députés à M. Meighen. Mais les progressistes et les indépendants qui ont formé la majorité du gouvernement King, lors du dernier parlement, sont encore avec les libéraux et ils formeront en tout la moitié de la nouvelle chambre des députés.

"Le résultat est malheureux, dit M. Taschereau, et peut avoir des répercussions considérables car aucun gouvernement ne peut administrer ce pays avec les problèmes compliqués que nous avons, sans une majorité substantielle sur laquelle il puisse compter en tout temps.

"Cependant, nous devons avoir un gouvernement et je crois que c'est le devoir de M. King de rester au pouvoir jusqu'à ce qu'il ait reconstruit son cabinet ou qu'il ait la certitude que son gouvernement sera remplacé par un gouvernement stable et compétent.

"J'ignore ce que l'avenir nous réserve mais la dernière campagne électorale donne à réfléchir.

"La campagne de Patenaude a été un échec complet dans la province de Québec, le chef et tous ses lieutenants ont été balayés.

"Pas plus ici que dans les autres provinces où les progressistes ont presque disparu, le peuple croit à un tiers parti. Le peuple ne croit avec raison qu'un tiers parti paralysera notre régime constitutionnel.

"Le parti Patenaude était certainement voué à la défaite, organisé, poussé et financé qu'il était par des gens qui avaient sur des questions importantes comme l'impérialisme, des vues totalement divergentes du parti en question. Notre population ne s'y est pas trompée et la défaite écrasante de M. Patenaude ne laisse aucun doute à ce sujet.

"Comment croire en ce mouvement qui se prétendait anti-impérialiste ayant pour parrain le "Star", de Montréal, le journal le plus ultra impérialiste.

"Mais la situation comporte aussi d'autres aspects. Québec et Ontario, avec des intérêts identiques, vont être malheureusement divisés.

"C'est le triomphe de Toronto sur Montréal et je crains que les gros intérêts montréal, ne le réaliseront trop tôt.

"Après tout, la campagne de M. Patenaude qui sous couleur d'indépendance avait pour but de grouper le Québec en bloc, a eu sa répercussion dans les provinces anglaise qui ont senti la nécessité de former un contre-mouvement.

"La soi-disante domination française n'est pas très en vogue dans les provinces sœurs et cette menace si ridicule au fond fera naitre des appréhensions et sera une source de grande propagande

"Ceux qui ont financé la campagne conservatrice doivent maintenant regretter la situation qu'ilsont créée et qui ne favorisera évidemment pas les intérêts qu'ils voulaient protéger."

ILS GEMISSENT SUR LEUR OEUVRE

Les journaux anglais continuent de larmoyer sur le résultat des dernières élections fédérales.

Cependant ce sont les principaux artisans de la situation que nous subissons présentement et qui menace de se compliquer encore.

Les quotidiens conservateurs de Montréal et du pays se plaignent de la position dans laquelle nous nous trouvons, mais ils oublient que ce sont eux qui ont secondé MM. Meighen et Patenaude dans ce jeu qui a compromis l'avenir politique du pays.

Il est mal venu de la part des conservateurs et de leurs organes, de venir verser des larmes de crocodile à l'heure actuelle.

Nous sommes aujourd'hui dans une impasse qui a été voulue par les chefs conservateurs et dont ils doivent subir les conséquences.

Nous ne comprenons pas beaucoup les jérémiades des organes conservateurs ; la seule explication qu'on pourrait leur apporter serait la peine de n'avoir pas réussi dans leur tactique pour s'emparer frauduleusement du pouvoir.

Jamais, depuis 1911, nous n'avons assisté à une telle campagne de mensonge et de corruption. Les conservateurs ont eu recours à tous les moyens pour capter les votes de l'électorat sans y réussir pleinement.

Ils ont, toutefois, créé une situation dont ils devront subir les conséquences et qui ne laisse pas que de créer le plus profond malaise en notre pays.

DAMES demandées pour couture facile et légère chez elles; travail de loisir ou permanent, bon salaire, travail envoyé à n'importe quel endroit, frais payé. Timbres pour détails. NATIONAL MANUFACTURING. Co., Montréal. P.Q

DRUMMOND-ARTHABASKA

La population de Drummond-Arthabaska a donné jeudi dernier un éclatant témoignage de confiance en la politique du parti libéral : aux dames qui m'ont donné un si généreux appui, aux électeurs qui ont fait preuve d'un si grand dévouement, à tous, j'offre mes plus sincères remerciements.

Assuré de l'appui presque unanime des électrices et des électeurs de ce district électoral, je m'efforcerai de remplir le mieux possible les nouveaux devoirs qui m'échoient. J'aurai toujours en vue, en travaillant avec énergie dans l'intérêt de notre comté, de notre province et de notre pays, de faire honneur à ceux qui ont bien voulu me faire leur représentant.

WILFRID GIROUARD.

FUNERAILLES DE MME GEO. PARIS

Les funérailles de Mme Georges Paris (née Marie-Louise Provencher), autrefois de cette ville, ont eu lieu en l'église d'Arthabaska, jeudi dernier, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

L'église était revêtue de ses plus beaux ornements de deuil pour la circonstance.

Le deuil était conduit par son époux M. Georges Paris, ses fils Benjamin et Jean ; ses frères. MM. Auguste Provencher, Alfred Provencher, Hormisdas Provencher, Conrad Provencher.

Les parents suivants assistaient également aux funérailles : Monsieur Rolland Provencher, Monsieur et Madame Ricard, M. et Mme Wilfrid Paris, Mlles Gertrude et Cécile Provencher, de Victoriaville ; Mmes Auguste Provencher, de Windsor Mills ; Conrad Provencher, de St-Liboire ; M. et Mme Raymond Provencher, Mlles Augustine et Marcelle Provencher, de Windsor Mills ; M. et Mme Robert Provencher, de St-Norbert ; M. et Mme Edmond Paris, de St-Norbert ; M. J. Marie Bécotte, du séminaire de St-Jean ; M. et Mme Croteau, de Tingwick ; Mme E. Boisclair, de Montréal.

M. le Chanoine Milot, curé de Victoriaville, assistait au chœur.

La révérende sœur Sainte-Anne d'Auray, provinciale des Dames de la Congrégation, la révérende sœur St-Raymond de Pennafort, sœur de Mme Georges Paris, en mission chez les Dames de la Congrégation à Victoriaville, les Dames de la Congrégation de Victoriaville et les Dames de la Congrégation de cette ville et leurs élèves, les Rvdes SS. de l'Hôtel-Dieu et leurs orphelins assistaient également aux funérailles.

De nombreux témoignages de sympathies, offrandes de Messes et bouquets spirituels ont été envoyés à M. Georges Paris et à la famille. Nous en donnons ci-dessous la liste.

Témoignages de sympathies: M. et Mme Léonidas Houle, M. et Mme Laliberté, M. et Mme Armand Houle, de Montréal ; les élèves de l'Académie St-Etienne, les élèves de l'Académie Champagne, de Montréal ; les élèves du couvent de Victoriaville ; la famille Fournier, de Montréal ; M. et Mme Alcide St-Georges, Mme Désiré Houle, la famille Edmond Giroux, M. et Mme E. Boisclair, M. et Mme François Chartier, de Montréal ; M. Wilfrid Chartier, de Central Falls, R. I. ; District de la compagnie d'assurance Metropolitan, de Verdun ; District de la compagnie d'assurance Metropolitan, de St-Denis ; Rév. Père Eugène Gourre, S. J., M. et Mme Hospice Michaud, de Sainte Anne de la Pocatière ; M. Armand Forget, M. et Mme Wilfrid Bordeleau, M. et Mme Henry Bordeleau, M. J. M. Laganière, M. Ed. Dionne, Mlle A. Galipeault, M. Baker, M. A. Beaudoin, M. et Mme Charbonneau, M. et Mme D. Lauzon, M. et Mme P. A. Boisclair et M. et Mme Gauthier, de Montréal ; L'Hon. L. Lavergne, Mlles Spénard, Mlle Marie St-Pierre, Mme et Mlles Belleau, M. et Mme Treffé Maheu, M. et Mme Albert Beauchesne ; M., Mme et Mlle Leblanc, M. et Mme Therrien, M. et Mme Ernest Bécotte, M. et Mme A. Desfossés, M. Zéphirin Nault, M. et Mme J. E. Hudon, M. et Mme Jules Poisson, M. et Mme E. Croteau, Mme Chs-Eug. Gaudet, Mlle Béatrice Cloutier, M. et Mme Albert Bergeron, M. et Mme Morin, M. et Mme D. Paris, M. et Mme W. Houle, M. et Mme Charles E. Gratton, de Montréal ; M. R. Gratton, M. et Mme Charles Beaudet, M. Henry North, Mlle Cécile North, de Montréal ; M. J. Chartrand, M. et Mme Auguste Quesnel, la famille L. P. Michaud, Mlle J. Nolin, Mlle M. R. Douville, M. Leboeuf, M. et Mme Guénette, M. et Mme Alfred Paris, d'Arthabaska ; M. et Mme Adélard Picher et Mlle Picher.

Offrandes de Messes : L'Hon. M. et Mme J. E. Perrault, M. et Mme C. R. Garneau, M. et Mme Auguste Quesnel, Mlles A. Provencher, Laura Provencher, M. Alfred Provencher, les Religieuses de l'Hôtel-Dieu, M. et Mme Wilfrid Girouard, la famille Pierre Lambert, Mlle E. Béchard, la famille Hormisdas Provencher, M. et Mme Evangéliste Auger, la famille E. Thibaudeau, de Victoriaville ; M. et Mme Auguste Provencher, la famille J. T. Bourassa, de Windsor-Mills ; M. et Mme Edmond Pellerin, Mlle Alphonsine Pepin, Arthabaska ; les élèves de l'Académie de Notre-Dame de Victoriaville ; les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame d'Arthabaska ; M. Roland Provencher, de Victoriaville ; Révérende Sœur du Sacré-Cœur des Sœurs de la Croix, M. l'abbé Conrad Bécotte, M. Jean-Marie Bécotte, du séminaire de St-Jean-M. Lionel Bécotte, M. C. A. Bécotte, M. P. Bruno Bécotte, M. J. Noël Provencher, M. B. Paris, M. Jean Paris, M. et Mme Conrad Provencher, M. et Mme Raymond Provencher, de Windsor-Mills ; M. et Mme Conrad Provencher, de St-Liboire, la famille Désiré Houle, de Montréal ; la famille Hercule Labarre, Mmes Skelling et Poudrier, de Trois-Rivières.

"L'Union des Cantons de l'Est" réitère à la famille l'expression de ses sincères condoléances.

NOTES LOCALES

La fête de la Toussaint et la fête des Morts ont été célébrées avec solennité dans notre église paroissiale.

La fête de la Toussaint, qui est l'une des plus grandes fêtes de l'année religieuse, rappelle au souvenir des fidèles la multitude des saints dont les noms n'apparaissent pas au calendrier ecclésiastique.

L'Eglise militante, après s'être réjouie de ses saints, pleure aujourd'hui ses morts. Après avoir fêté l'église triomphante, elle veut que les fidèles songent un peu à l'Eglise souffrante, et que l'on implore pour ses membres la miséricorde divne.

La rafle des objets donnés au profit de l'Hôtel-Dieu aura lieu dimanche prochain, après les vêpres, à l'Hôtel-Dieu.

Le prochain terme de la Cour supérieure est fixé à mardi le 10 novembre et sera présidé par l'honorable juge Blaise Letellier, de Québec.

M. Alfred Marchildon, magistrat, des Trois-Rivières, a présidé mardi le terme de la cour du magistrat.

MM. René Boucher et Raymond Boucher, étudiants, de Québec, ont passé la fête de la Toussaint en visite chez leur mère, Mme Honoré Boucher.

L'Honorable M. J. E. Perrault, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, est revenu de Québec aujourd'hui où il a assisté hier à une réunion du cabinet.

PERDUE.—Une montre bracelet rectangulaire, en or, a été perdue de l'église au coin. Prière à la personne qui l'aurait trouvée de la rapporter au bureau de "L'Union des Cantons de l'Est".

M. Rolland Gendreau, étudiant à l'Ecole Polytechnique, à Trois-Rivières, a passé la fête de la Toussaint chez son père, M. G. E. Gendreau.

L'Honorable L. Lavergne, sénateur, M. et Mme L. R. Lavergne sont partis samedi pour Québec où il passeront la saison d'hiver. Ils ont pris leurs appartements au Château Frontenac.

Mme Pierre Maheu est revenue d'une promenade à Montréal.

M. Jules Poisson, avocat, est allé à Québec cette semaine.

Mme E. Boisclair, de Montréal, a passé quelques jours en visite chez M. Alfred Provencher.

M. et Mme Joseph Patoine, autrefois de cette paroisse, et maintenant de Courval, Saskatchewan, qui étaient en visite chez des parents et amis samedi de la semaine dernière, ont été appelés soudainement à Newburyport, Mass., par la mort du frère de Mme Patoine, M. Joseph Benoit, ancien zouave pontifical. Ses funérailles ont eu lieu à Newburyport, Mass., mardi matin.

M. Willie St-Onge est revenu d'un voyage à Windsor, Ont.

M. et Mme Joseph Laroche sont revenus d'une promenade aux Etats-Unis.

Nous regrettons d'apprendre que Mme J. V. Marceau garde sa chambre depuis quelques jours. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

MM. Alcide Bergeron, Armand Labbé, de Plessisville, et Renaud Lemay, de Victoriaville, étaient ici, dimanche.

UNE SERVANTE d'expérience trouvera de l'emploi chez
M. DESIRE BARIL,
Warwick, P. Q.

M. Eugène Richard, de Montréal, était en visite lundi chez l'honorable M. Perrault.

M. Napol Laliberté, avocat, de Victoriaville, était de passage ici mardi, pour affaires professionnelles.

M. Gustave Picher est allé à Nicolet dimanche visiter son fils René, étudiant au séminaire de Nicolet.

Mardi, 3 novembre, était le congé mensuel des élèves au collège des Frères des Ecoles Chrétiennes. Profitant d'une belle température et du beau soleil des premiers jours de novembre, les élèves sont allés faire une gaie promenade en automobile.

Mme Gustave Picher est allée à Nicolet la semaine dernière.

DECOMPTE

Le dépouillement du scrutin aura lieu devant l'officier rapporteur, au palais de justice, vendredi de cette semaine.

Nous publierons la semaine prochaine le détail des votes donnés, dans chaque poll.

FEU MONSIEUR MARCEL DESPRES

Nous regrettons d'apprendre le décès de M. Marcel Després survenu à l'Hôtel-Dieu de cette ville mardi, le 3 novembre courant.

M. Després est décédé à l'âge avancé de 99 ans et un mois. Il espérait fêter son centenaire en octobre prochain.

Ses funérailles et sa sépulture ont eu lieu à Arthabaska jeudi.

M. Després est un ancien cultivateur du premier rang de cette paroisse.

Il laisse pour pleurer sa perte trois fils et une fille religieuse.

Nous offrons à la famille nos sincères sympathies.

AVIS A NOS ABONNES ET A NOS CLIENTS

Vu les règlements adoptés par les banques à l'effet de n'accepter au pair aucun chèque venant de l'extérieur, nous prions nos clients et abonnés de payer leurs comptes par mandats ou bons de poste.

A l'avance nous remercions tous ceux qui voudront bien tenir compte de ces petits détails, car tous les jours il nous faut payer, aux banques, des montants assez élevés pour les chèques que nous recevons.

NAISSANCES

M. et Mme Donat Bédard, de Warwick, ont le bonheur d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Donat-Gilles. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Langlais, grands-parents de l'enfant. La porteuse était Mme Edouard Verville grand'tante de l'enfant.

M. et Mme Raoul Talbot, (née Bertha Croteau), de St-Norbert d'Arthabaska, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un garçon, Joseph-Jean-Louis. Parrain et marraine, M. et Mme Télesphore Croteau, d'Arthabaska, grands-parents de l'enfant.

DES PROJETS DE VOTE OBLIGATOIRE

En Australie, on va faire l'essai du vote obligatoire aux prochaines élections : tout électeur négligeant de voter serait passible d'une légère amende.

On ne sait quel résultat on obtiendra ainsi : mais il est probable qu'il sera aussi difficile de percevoir les amendes qu'il l'est de recueillir les votes.

Un autre projet,—en Belgique, croyons-nous,—voulait rendre le vote obligatoire en forçant tout citoyen ne pouvant voter d'obtenir une exemption préalable ou d'aller fournir une explication après coup. Le principe de cette mesure était ingénieux : sans être vexatoire, la mesure rendait l'exercice du vote plus facile que l'abstention. On aimerait mieux voter que d'aller s'expliquer le lendemain.

Il est certain que l'un des travaux les plus ardus d'une campagne, c'est de localiser les voteurs et de les conduire aux polls. Une loi qui faciliterait le vote aurait le double avantage de rendre la campagne électorale moins onéreuse, et le vote à la fois plus général et plus libre.

Mais il faudrait d'abord simplifier la loi électorale. Elle est à l'heure actuelle d'une complexité extrême.

Beaucoup ne votent pas parce qu'ils n'ont pas su s'enregistrer, ou parce que leurs noms se sont perdus dans la multiplicité des opérations d'inscription qui se pratiquent à la veille d'une élection.

Avant de parler de vote obligatoire au Canada, on devrait d'abord chercher la simplification des procédures, et la stabilité des listes électorales.

RODOLPHE PLAMONDON DE RETOUR

Notre fameux chanteur a l'intention de s'établir définitivement chez nous.—La création d'un conservatoire national de chant serait œuvre recommandable. Série de concerts.

Parmi les passagers arrivés d'Europe hier sur le "Melita", se trouve M. Rodolphe Plamondon, le fameux chanteur dont le talent et la réputation ont contribué pour une très large part à faire connaître l'art canadien à l'étranger.

Au cours d'une "interview" le fameux tenor n'a pas caché son désir de revenir s'établir permanemment chez-nous avec sa famille, à la condition d'y trouver matière à exercer son art et de pouvoir recueillir le fruit des études qui en ont fait l'un des maitres d'aujourd'hui.

M. Plamondon est d'avis que la création d'un conservatoire national de chant serait l'une des œuvres artistiques les plus recommandables que l'on pût inaugurer à l'heure qu'il est chez-nous.

Elle aurait pour objet et comme résultat de donner à tous nos jeunes talents l'avantage d'une éducation vocale regulière et suivie que viendrait conronner l'aquisition d'un diplôme.

Ce conservatoire pour les jeunes pourrait porter le nom d'Ecole Normale de musique ou de chant.

Notre distingué compatriote est d'avis que les jeunes chanteurs canadiens-français qui vont apprendre les éléments de leur art à Paris sont trop dispersés aux quatre coins de la capitale française et qu'ils y gagneraient beaucoup à se grouper ensemble sous la direction de professeurs compétents ayant des relations dans les cercles accrédités de la musique.

Et encore, ajoute-t-il, Paris n'est pas la seule ville du monde où puisse se poursuivre avec profit une vocation artistique.

Berlin, Rome et Vienne ne doivent pas être considérés à ce point de vue comme des endroits négligeables, et tel qui a des aptitudes spéciales pour la polyphonie, devrait aller étudier en Allemagne, tandis que tel autre, aimant de la mélodie, viendrait en apprendre les leçons à Paris.

Après avoir fait un bel éloge du goût et des aptitudes des gens de chez nous pour les choses de l'art et la musique en particulier, M. Plamondon a annoncé qu'il donnerait probablement une série de concerts à Québec, au cours de l'hiver prochain.

LES ETATS-UNIS ET LA DETTE FRANCAISE

On se demande encore pourquoi les Etats-Unis n'ont pas accepté les offres que leur faisait la France dans le règlement de sa dette. M. Caillaux est venu à Washington avec une proposition qui assurait aux Américains, dans une période déterminée, une somme de $6,-200,000,000 pour éteindre une dette de $3,300,000,000, principal et intérêts compris. L'Oncle Sam a exigé davantage. Les négociations n'ont pas abouti. La France ne sait pas encore ce qu'elle doit à ses créanciers.

L'offre de M. Caillaux était peu favorable à la France elle-même. Comme le faisait remarquer un grand journal français, les annuités, calculées au taux actuel du change, se seraient élevées à plus de 2,100 millions de francs. A cela se seraient ajoutées les annuités à la Grande-Bretagne, soit 12 millions et demi de livres sterling ou 1,300 millions de francs environ. La France aurait donc été dans l'obligation de payer chaque année, 33 millions de livres sterling ou près de 3½ milliards de francs, c'est-à-dire une somme égale à celle que l'Angleterre paye actuellement aux Etats-Unis, charge qu'elle proclame insupportable et qu'elle se déclare obligée d'alléger en se retournant contre ses propres débiteurs.

De l'aveu d'une bonne partie de la presse française, les propositions Caillaux imposaient déjà à la France des obligations écrasantes et d'autant plus gênantes qu'elles engageaient le crédit de ce pays pour une période de plus de soixante ans.

Le paiement de la dette de guerre lie plusieurs générations à venir. Une légalité impitoyable et, peut-être, inacceptable au point de vue moral, appauvrira les fils et petits-fils de ceux qui, sans eux, auront contracté légalement des dettes dont l'avenir portera la responsabilité sans l'avoir voulu. Et quand on songe que les dettes de guerre, entre alliés, furent le résultat de dépenses faites en commun, pour une même cause et servant aussi bien les intérêts du créancier que du débiteur, on ne peut que s'étonner de l'égoïsme et de l'aveuglement de certaines nations.

C'est ce que voit clairement tous les Français. Ils se savent moins bien traités, eux les vainqueurs, victimes de l'agression de 1914, que les Allemands, vaincus et coupables de l'assaut destructeur qui déchaina la guerre mondiale. A la veille de l'impôt sur le capital, qui sera peut-être suivi de l'inflation monétaire ou d'un autre système de "sauvetage" économique, ils ne voient pas de gaité de cœur les exigences de leurs tenaces amis.

Si la faillite partielle de la mission Caillaux ne leur a pas déplu, à cause des conditions de la proposition, qu'ils considéraient trop difficiles, ils ne sont pas plus enthousiastes sur l'arrangement provisoire qui leur accorde cinq ans pour respirer tout en payant grassement. A ce sujet, nous lisons dans le "Temps" :

"Quant à l'arrangement provisoire qui s'y trouve substitué, que nous apporte-t-il ? Il nous assure, évidemment, une tranquillité relative pour une période de cinq ans, pendant laquelle nous serions à l'abri de déclamations intempestives qu'il nous serait toutefois permis de considérer comme exclues du domaine des possibilités morales. Les annuités s'élèveront, pour cette période, à 40 millions de dollars, ce qui ne représente qu'environ 1% du total de nos dettes politique et commerciale, évaluées approximativement à 4 milliards de dollars. Les versements que nous affectuions jusqu'ici, pour le service de la dette commerciale, atteignaient 20 millions ; par conséquent, un versement supplémentaire de 20 millions de dollars par an seulement nous sera imposé.

"Il n'en reste pas moins que nous aurons à transférer aux Etats-Unis une somme annuelle de 800 millions de francs, au lieu de 400 millions actuellement, et que la "clause de sauvegarde" aussi bien que la possibilité de retarder les payements en cas de danger pour notre monnaie sont supprimées. A Ces payements s'ajouteront ceux que nous réclamera la Grande-Bretagne au double titre du règlement de notre dette de guerre et du remboursement de notre dette commerciale envers la Banque d'Angleterre. L'importance de ces derniers versements, du moins pour la période dont il s'agit, n'est point connue encore ; peut-être n'ont-ils même pas été fixés dans l'accord de principe conclu entre M. Caillaux et le chancelier de l'Echiquier. Quoi qu'il en soit, les charges totales qui nous seront imposées du fait des dettes interalliées pendant les dures années de restauration financière que nous allons traverser promettent d'être un lourd fardeau et de nous exposer à des difficullés de change redoutables, sans cependant nous donner la sécurité de l'avenir que nous eût assurée un accord définitif raisonnable avec les Etats-Unis".

Telle est l'opinion française. Quant aux Américains, ils ont le malheur de faire de la politique, nous dirions même de la démagogie, avec cette question des dettes. Le gouvernement actuel avait promis au peuple d'exiger strictement et sans pitié le remboursement des dettes de guerre. Les chefs des Etats-Unis, dans leur for intérieur, adoptent probablement le point de vue français, mais les promesses électorales sont toujours là, avec le désir tyrannique de la popularité.

Un incident récent illustre bien ceci. Il y a quelques jours, le chef d'une grande organisation commerciale de l'ouest américain blâmait le gouvernement américain de n'avoir pas accepté les offres françaises. Aussitôt, le sénateur Borah, ennemi déclaré de la France, déclarait que ce pays était le plus prospère de l'Europe et qu'il n'avait qu'à diminuer ses dépenses d'armement et de se faire un système fiscal pratique pour se rendre capable de payer. Au reste, ajoutait-il sur le ton démagogique, ce n'est pas le peuple américain qui doit payer les dettes étrangères.

Cette dernière considération sent l'électorat à plein net, et tant que la politique se mêlera ainsi à la question, la justice ne saurait prévaloir.

(LE SOLEIL)

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

St-Pierre-Baptiste

—Mme Pierre Labranche, qui est souffrante depuis quelques mois vient de recevoir ce matin l'extrême onction, sacrement qui est d'un grand secours et d'une grande consolation pour un mourant qui se prépare pour le voyage de l'éternité. Sa sœur, Mme Honoré Lamontagne, de Thetford-Mines, vient d'arriver pour la consoler dans ses derniers moments.

—M. le curé Larochelle est de retour après avoir passé près de trois semaines à l'hôpital Saint-Français d'Assise. Il est arrivé au milieu de nous en bonne voie de guérison.

—M. Alfred et Mlle Blanche Bergeron sont de retour d'une promenade de quelques jours chez leur frère, Josaphat, qui demeure à Sherbrooke. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

—M. et Mme E. Auger sont aussi de retour d'un voyage à Montréal, chez leur parent, M. Alcide Paradis et autres connaissances.

—M. et Mme Philias Mercier sont de retour d'une promenade de trois semaines où ils ont été visiter des parents à Montréal, à Richmond et à Victoriaville.

—Le 9 octobre est décédé, à l'âge de 3 ans et 7 mois, Gérard Tanguay, fils de M. et Mme Amédée Tanguay.

—Naissances : Le 10 octobre, Joseph-Jean-Paul, fils de M. et Mme Nap. Fortier. Parrain et marraine, M. et Mme Alcide Poirier, oncle et tante de l'enfant.

—Le 13 octobre, M. le curé Larochelle bénissait le mariage de M. Albert Goudreau avec Mlle Cécile Provencher. Les pères respectifs servaient de témoins.

—MM. Adélard Dastous et Thomas Dion sont partis pour aller passer l'hiver dans les chantiers.

—Mlles Yvonne Drolet et Lucina Nadeau nous ont quittés pour aller travailler dans les manufactures, à Plessisville.

—Mlle Clairida Dion est rendue à Montréal depuis quelques semaines où elle travaille. A tous nous souhaitons bonne chance.

LE MOUVEMENT PROGRESSISTE

Les progressistes ont considérablement perdu du terrain dans la dernière élection. Leur parti est réduit de moitié et leur influence est diminuée d'autant.

Nous avions prévu ce résultat et nous en avons averti les fermiers depuis cinq ans.

Le maintien d'un parti de classe est une impossibilité et, serait-il possible, que ce ne serait pas dans l'intérêt public, aussi bien que dans l'intérêt public, aussi bien que dans l'intérêt véritable des cultivateurs qui le composent.

Ce qui vient d'arriver est un exemple frappant.

La plupart des progressistes élus en 1921 étaient des anciens libéraux, dont les candidatures ont brisé les lignes de parti dans leurs comtés respectifs. Ils ont affaibli d'autant les forceslibérales, dont le programme se rapprochait beaucoup plus de leurs besoins, que celui du parti protectionniste qui leur était nettement opposé.

Or, après quatre ans de régime, les progressistes n'ont pu conserver leurs positions et la division qu'ils ont créée dans les rangs libéraux a profité cette année aux conservateurs qui, en maints comtés, ont remplacé les progressistes qui n'ont pu se faire élire.

La conséquence finale, c'est que le mouvement progressiste, amorcé spécialement en faveur de marchés plus étendus et d'une réciprocité commerciale dans les produits naturels du sol avec les Etats-Unis, a profité au mouvement protectionniste dont les fermiers ne voulaient pas.

La morale à tirer de tout cela, c'est que, dans le jeu des institutions parlementaires, les novateurs qui prétendent tout réformer à leur point de vue exclusif se font généralement tort en détruisant un état de choses qui, sans leur apporter tout ce qu'ils désiraient, leur offrirait plus d'avantages et plus de garanties que la situation nouvelle qu'ils ont créée eux-mêmes.

GRANDE VENTE A SACRIFICE !

CETTE VENTE COMMENCERA SAMEDI LE 31 OCTOBRE, POUR 15 JOURS

POUR cause de santé, je suis dans l'obligation d'abandonner le commerce dans un court délai et de vendre à grande réduction tout mon stock de marchandises. Vous pouvez juger des réductions par la liste ci-dessous.

LISEZ ! LISEZ ! LISEZ !

Serge en laine, double largeur, valant 1.00 à 1.50 pour	.69	30 Pardessus en étoffe, pesants, valant $15.00 pour	$7.99
Etoffe à Manteaux, assortie de couleurs, 54 pcs de large, réduit à	$1.79	50 Pantalons pour Hommes, valant $2.00 à $3.50, réduit à	1.59
Tweed, 56 pcs de large à	.99	200 Casquettes d'hiver, pesantes, $1.25 à $2.00, réduit à	.79
200 vgs élastique à jarretières, la verge.	0.2½	125 Corps et caleçons, en laine, de $2.00 à $2.25, *réduit à*	1.24
1 lot de Mousseline et de Voile, la verge.	0.05	10 doz. Corps et Caleçons ouatés à	.70
Flanelle pesante, 54 pcs de large, couleurs assorties, à	$1.29	150 paires bas pour Hommes, la paire,	.22
Laine en balle d'une once, 2 pour	.25	Frock et Overall	1.19
1000 doz. de boutons, la douzaine,	.01	6 doz. chemises de travail à	.69
Claques pour Dames	.25	50 paires de Mitaines de laine à	.15
500 vgs de ruban, 2 vgs pour	.05	90 paires de chaussures pour Enfants à	.35
40 Pardessus d'hiver pour Garçons, de 8 à 15 ans,	$4.99	1 lot de Cravates, de .50 à .70, chaque,	.24
40 habits pour Hommes à	6.99	1 lot de cravate-boucle, chaque,	.08
30 Habits pour Hommes, valant $15.00 réduit à	8.99	1 lot de Chemises Fines à	.85
25 Pardessus pour Hommes, valant 12.00 réduit à	5.69	Collets en toile, pour Hommes, à	.19

Capots en Fourrure, pour Dames, valant $60.00, pour..... $35.00

50 douzaines Assiettes creuses, valant $2.25 la douzaine, pour.....	1.69
50 douzaines Bols et Soucoupes, valant $2.25 la doz. pour.....	1.69
200 paires de Lunettes de $6.00 à $8.00, garanties pour 20 ans, la pr.	4.40
100 paires de Lunettes, réduites à (la paire).....	.25

Pour de la marchandise, j'acheterai les Patates à **75**cts. le minot.

JOS. GOUIN
VICTORIAVILLE.

EN FACE DE LA FONDERIE.

Le Poste de Radio le plus puissant du Canada

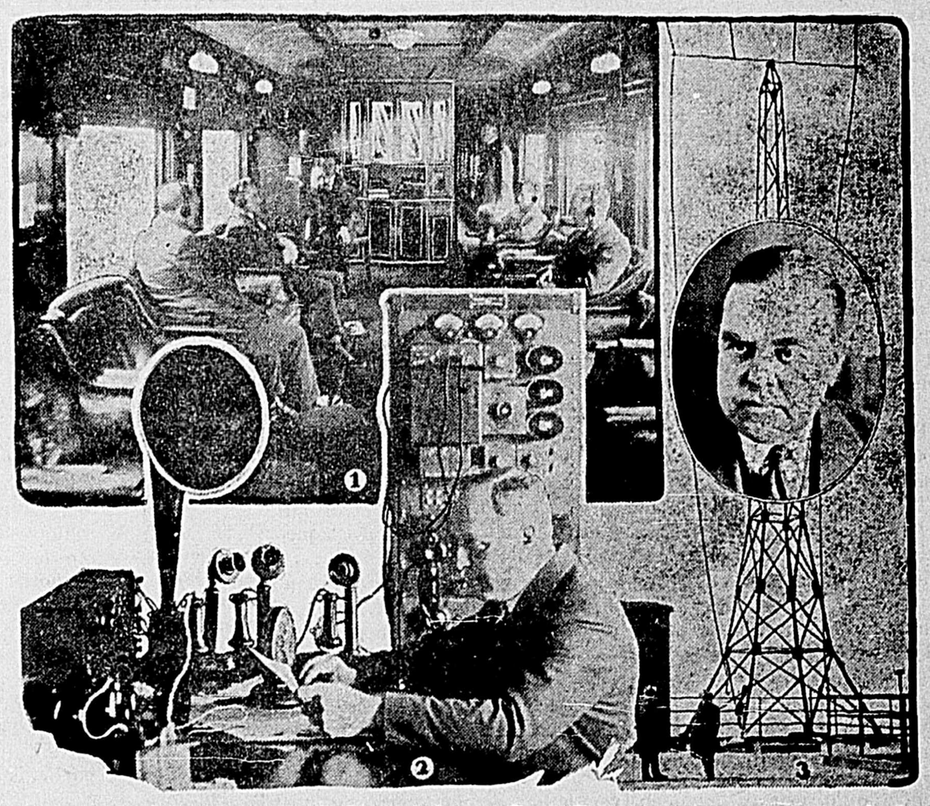

Depuis plus d'un an, les activités du Chemin de fer national du Canada dans le domaine de la radiotéléphonie couvrent un champ très vaste et rencontrent des succès signalés. Nous pouvons affirmer que la part prise par notre grand réseau national au développement du radio a donné une impulsion nouvelle à cette science si populaire.

Le Chemin de fer national du Canada commença par expérimenter sur des trains en marche auxquels il transmettait par radio des concerts et des nouvelles. Ce fut un tel succès que le réseau finit par installer en permanence des postes récepteurs sur ses trains transcontinentaux. C'est le seul chemin de fer au monde, à l'heure actuelle, qui possède ces installations.

Pendant quelques temps le Chemin de fer national du Canada transmit ses programmes de postes indépendants dans l'Est du Canada; puis il décida de construire son propre poste émetteur, et le 27 février de cette année, Sir Henry Thornton, président du Chemin de fer national du Canada, faisait l'inauguration solennelle du poste C.K.C.H. à Ottawa.

Le discours que sir Henry prononça en cette occasion fut si goûté de ses auditeurs, qu'il reçut des milliers de cartes de félicitation du Canada et des Etats-Unis.

Depuis l'inauguration de ce nouveau poste, le plus puissant du Dominion, le Chemin de fer national du Canada s'est entendu avec cinq autres postes émetteurs dans l'Ouest pour transmettre des concerts et des nouvelles à ses trains et au public en général, tous les après-midi et tous les soirs. Ces postes, avec celui d'Ottawa et les trois de Montréal, donnent au Chemin de fer national du Canada la plus importante chaîne de postes émetteurs non commerciaux dans le monde.

Les photographies ci-dessus illustrent quelques-unes des activités du Chemin de fer national du Canada dans le domaine de la radiotéléphonie. Le Numéro 1—montre des voyageurs sur un train du réseau écoutant un concert de radio en route. No 2—M. Tom Moore, représentant des ouvriers sur le bureau de direction du Chemin de fer national du Canada, parlant au microphone du poste du réseau à Ottawa. No 3—L'une des tours d'acier qui portent les antennes du poste C.K.C.H. sur le toit de l'édifice Jackson, à Ottawa. Dans le médaillon: est la photographie de M. W. H. Swift, jr, ingénieur de radio du Chemin de fer national du Canada, qui dirige le service de radiotéléphonie du réseau.

PONEY A VENDRE

Un beau Poney à vendre. S'adresser à
Mlle J. EVA OUELLET,
Tingwick.

L'Arome Délicieux

du Thé Vert

"SALADA"

est dû au mélange des jeunes feuilles et des bourgeons de choix. Supérieur à aucun thé Japon ou Gunpowder. Essayez-le! H634FR

CREME, OEUFS, VOLAILLES

Expédiez-nous votre CREME, vos OEUFS Frais et VOLAILLES, DE TOUTES SORTES

Nous payons promptement les plus hauts prix du marché.

Ecrivez-nous pour renseignements et Liste de Prix

CREMERIES MONT-ROYAL, Limitée,

590, rue Marie-Anne, Est, — — Montréal, P. Q.

27 août 3 m

PAINKILLER

PERRY DAVIS CONTRE

Crampes — Entorses — Frissons.

"L'ACTION CATHOLIQUE" ET LE TARIF

Malgré ses évidentes sympathies pour le parti conservateur, "L'Action Catholique", dans la présente lutte, n'a pu s'empêcher d'appuyer le point de vue libéral sur l'impérialisme et sur la question tarifaire. Son opinion a été lente à se produire. Il est certain que ses rédacteurs ont beaucoup réfléchi avant de se prononcer ; mais la logique des idées et des faits l'a emporté définitivement sur les amitiés conservatrices.

Il y a quelques jours, ce journal donnait au public un salutaire avertissement au sujet du pacte de Locarno, qui pourrait déterminer, au Canada, des compromis et des dangers impérialistes semblables à ceux de l'ancien régime. Pour quiconque sait lire entre les lignes, c'était une invite à appuyer King, champion de l'autonomie canadienne.

Hier, M. Jules Dorion abordait la question tarifaire et condamnait sans équivoque la politique de haute protection telle que prêchée par nos adversaires. "Ici comme ailleurs, dit-il, si on perd de vue l'intérêt général pour se laisser hypnotiser par quelques intérêts particuliers, on s'en va fatalement vers l'absurdité économique ; et l'absurdité économique aboutit à la ruine".

Ensuite, après avoir appuyé sur l'exploitation, par les nôtres autant que possible, de certaines richesses naturelles, l'auteur ajoute :

"Pour les produits dont nous ne possédons pas le monopole, la chose n'est pas si simple.

"Ainsi, par exemple, prenons le charbon et le pétrole. Le Canada possède assez de ces importants produits pour se suffire à lui-même. Un simpliste dirait tout de suite : Eh bien ! Etablissons un tarif prohibitif sur le pétrole et l'anthracite étrangers, afin de favoriser nos propres mines.

"Mais il y a ceci : Si les moteurs de nos automobiles, de nos bateaux et de nos fabriques n'utilisaient que du pétrole canadien, les propriétaires d'autos, de bateaux ou d'usines verraient monter soudain et considérablement le chiffre de leurs dépenses, car les très riches champs pétrolifères découverts dans la région du Mackenzie sont tellement éloignés que le seul transport dans les provinces de l'Est ferait doubler et même décupler les prix. Pour consommer de la gazoline canadienne, faire vivre quelques milliers d'ouvriers canadiens, occupés à son extraction, serait-on prêt à payer la gazoline soixante sous le gallon, ou même quelques piastres ?

"Il en est de même pour l'anthracite. L'Alberta en possède d'excellent, et en quantités. Mais l'Alberta est très loin de l'Ontario, du Québec, et des provinces maritime ; on y paie bien du bon charbon cinq ou six piastres la tonne, mais transporté dans l'est le même charbon coûterait beaucoup plus cher que celui de l'Est américain. Un droit d'entrée prohibitif sur l'anthracite américain alourdirait donc singulièrement le budget des contribuables de l'Est.

"On ne peut donc élever le tarif sur le charbon sans que la masse en souffre tout de suite".

Plus loin, nous lisons encore au sujet des industries textiles ;

"Nos industries textiles font venir leur matière première de l'étranger. Le coton ne pousse pas au Canada. Quant à la laine nous en produisons encore très peu. Cependant, nous pouvons fabriquer assez avantageusement les tissus de coton et de laine, parce que nous sommes particulièrement riches en force motrice, grâce à notre houille blanche. C'est ce qui explique pourquoi tant et de si importantes filatures existent chez nous. On trouve profit à faire venir de loin une substance comme le coton, parce que nous pouvons faire mouvoir chez nous, plus avantageusement que les pays producteurs de coton, métiers qui le tissent. C'est une raison pour abaisser autant que possible les droits d'entrée sur le coton brut ; ce n'en est pas une pour élever les droits d'entrée ou de sortie sur le coton ouvré".

Et l'article se termine ainsi.

"Un dernier mot sur les industries que les circonstances ont rendues factices.

"Il n'y a plus de "charrieux d'eau" à Québec, depuis que nous avons un aqueduc. La rivière St-Charles est aussi veuve de ces fameux chantiers où il s'est construit tant et de si beaux navires en bois.

"Si, pour faire vivre les "charrieux d'eau" on avait établi un taux prohibitif sur l'eau de l'aqueduc, les "charrieux d'eau"..... seraient morts quand même mais il nous en aurait coûté très cher pour nous abreuver ou nous laver.

"De même, si nous nous étions appliqués à frapper d'un droit prohibitif les navires en fer construits en Angleterre, le coût de la vie en aurait été singulièrement élevé au Canada à cause de cette restriction au commerce, et nos charpentiers de navire auraient été obligés de changer de besogne tout de même.

"Ceci dit pour rappeler qu'il est des choses contre lesquelles il est impossible de lutter, même à coup de tarif, car l'industrie, comme toutes les autres choses humaines, est sujette aux évolutions. Pas plus dans son domaine que dans d'autres il n'est profitable de se battre contre les moulins à vent.

"En un mot, il faut protéger les industries qu'il est impossible de faire vivre et prospérer sans que les consommateurs,—qui sont les seuls à payer en fin de compte,—soient inutilement pressurés."

St-Louis de Blandford

—M. et Mme Charles Marchand ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Gertrude-Thérèse. Parrain et marraine, M. et Mme Oscar Pratte. Madame Philippe Pratte portait l'enfant

Les enfants pleurent pour avoir le

CASTORIA

DE FLETCHER

LE TRAVAIL DE LA FEMME N'EST JAMAIS FINI

Il n'est pas étonnant que sa santé s'épuise et qu'elle devienne faible et découragée

Il est littéralement vrai que le travail de la femme à la maison n'est jamais fini. Elle commence avec le ménage quand elle se lève le matin et elle est tenue occupée jusqu'au temps où elle se couche le soir. Le travail doit être fait qu'elle se sente bien ou non. Il n'est pas étonnant qu'elle succombe souvent sous la tension. Elle devient essoufflée au moindre effort, se sent épuisée si elle monte un escalier. Les maux de tête et les attaques de vertige deviennent fréquents et la vie semble un fardeau. La plus grande partie de la maladie est due au fait que son sang est devenu pauvre et aqueux et pour recouvrer sa bonne santé, elle doit prendre un tonique recommandable créateur de sang, comme les Pilules Roses du Dr Williams. La grande valeur de ce remède tonique est démontrée par la déclaration de Mme Mary Nolan, de Lintlaw, Sask., qui dit : "Quand je commençai à employer les Pilules Roses du Dr Williams, j'étais une ruine physique. C'était avec la plus grande difficulté que je pouvais faire de légers travaux de ménage. Je souffrais de maux de tête, mon cœur battait violemment au moindre effort et je me sentais toujours fatiguée et déprimée. Je ne dormais pas bien la nuit et n'avais pas d'appétit. Mes membres enflaient comme dans l'hydropisie. Ce fut à cette époque qu'une voisine me conseilla de prendre les Pilules Roses du Dr. Williams. J'avais employé les pilules pendant quelques semaines avant que je commençai à ressentir leur bon effet et ainsi encouragée, je continuai de les prendre pendant plusieurs mois, lorsque je fus de nouveau aussi bien et aussi forte comme jamais auparavant. Je n'hésite pas à dire que ces pilules sont un remarquable reconstituant du sang et un rénovateur de l'énergie et je serai toujours reconnaissante de ce qu'elles ont fait pour moi."

Vous pouvez vous procurer ces pilules chez votre pharmacien, ou par la poste à 50 cents la boîte de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

UN ALIMENT SAIN

C'est demain que s'ouvre à travers le Dominion la Semaine de la pomme canadienne, organisée sous les auspices du Conseil canadien d'horticulture. A son tour et de manière à faire coïncider les deux événements, la Société de pomologie de Québec exposera à l'hôtel Windsor, du 4 au 6 novembre, une collection des différentes sortes de pommes récoltées dans les vergers de la province de Québec.

L'une et l'autre manifestation ont le même triple but : démontrer la valeur des pommes du Canada au point de vue alimentaire, en faire ressortir les avantages au point de vue hygiène et marquer la place importante qu'elles peuvent occuper dans nos échanges commerciaux. Notre population comprendra d'elle-même qu'il y va de son intérêt de coopérer aussi fidèlement que possible au déploiement organisé pour mettre en vedette la pomme canadienne et la faire encore mieux apprécier des gens de chez nous et des pays étrangers.

Les fruits, et particulièrement les pommes, devraient toujours se trouver sur nos tables, non pas seulement dans les occasions de banquets ou de grands dîners, mais aux repas réguliers et ordinaires. Pour nous, surtout, qui faisons une grande consommation de viande, le fruit au dessert corrigera heureusement les effets nuisibles d'un régime carné trop absolu.

L'analyse des éléments qui composent la pomme fait voir que ce fruit renferme de la potasse, de la soude, de la chaux, toutes choses très propres à activer la digestion et, d'une manière générale, à maintenir en bon ordre l'organisme humain. Petits et grands jouiront d'une meilleure santé si leur alimentation comprend une proportion convenable de fruits et particulièrement de pommes.

Les produits de nos vergers nous permettront aussi d'augmenter dans une large mesure le volume de nos exportations sur les marchés étrangers. La pomme canadienne a gagné en popularité depuis la foire impériale de Wembley, en Angleterre, et à la suite de certains envois qui ont donné satisfaction. Il importe de conserver et d'accroître de pareils avantage. Ici encore notre population profitera la première des soins qu'elle aura pris pour faire apprécier la pomme canadienne dans la Grande-Bretagne, et partout en Europe.

Et, surtout, que les fruits du Dominion soient à l'honneur dans nos foyers, non seulement de temps à autre, mais de façon continue. Que les producteurs, de leur côté, trouvent le moyen de vendre ces fruits à aussi meilleur marché qu'ils le pourront. Ainsi, grâce à cette collaboration, nous arriverons à donner à l'importance qu'elle doit avoir, tout en procurant un aliment des plus sains à nos populations.

LES BOEUFS D'ENGRAIS CANADIENS SUR LE MARCHE ANGLAIS

(Notes des fermes expérimentales.)

Un des résultats les plus importants de la levée de l'embargo et de l'admission des bœufs d'engrais canadien sur le marché anglais, c'est que les prix se sont régularisés sur les marchés locaux au Canada. Il est vrai que les prix d'outre-mer n'ont pas été beaucoup plus élevés que les prix du pays, sauf peut-être pour les bœufs qui venaient des points les plus avancés vers l'Est, mais il n'y a pas eu, en général, de perte sur les expéditions, et ce débouché a certainement beaucoup contribué à raffermir les prix au pays.

Un autre développement intéressant à signaler, c'est que les bœufs d'engrais canadiens sont de plus en plus appréciés sur le marché anglais. Les expéditions faites au-delà des mers jusqu'au milieu de septembre cette année sont de 23.5 pour cent plus fortes que celles qui ont été faites pendant la même période en 1924, et de 40.8 pour cent plus fortes que celles de la même période en 1923. N'oublions peu que cette augmentation s'est faite en dépit des taux élevés de transport et de l'insuffisance des moyens d'expédition sur l'océan (résultant principalement du fait qu'il n'y a pas suffisamment de fret allant vers l'ouest). Devant ces faits, il ne semble pas y avoir de crainte au sujet de l'accueil que recevront les bœufs canadiens sur les marchés anglais.

Une autre considération, c'est que, dans les conditions actuelles en Grande-Bretagne, la viande se vend cher, il semble que lorsque l'année est bonne pour les herbages, les animaux sont rares, ce qui indique que les prix se maintiendront élevés pour la viande de bœuf et que la demande de bœufs d'engrais canadiens se maintiendra.

Il n'est peut-être pas hors de propos de dire ici qu'à la suite de nombreux essais d'expédition (qui doivent être continués) nous avons constaté que les bœufs d'un bon poids, savoir de 1,000 à 1,100 livres, assez bien garnis de viande, mais sans être gras, d'un bon type, trappu, uniformes, d'une bonne couleur, issue d'une bonne souche, sont les animaux qui satisferont le mieux cette demande.

Il semble donc que tous les éleveurs, nourrisseurs et expéditeurs, peuvent compter sur un marché avantageux et ferme pour leurs animaux, à condition qu'ils aient la bonne espèce de produit. Ceci s'applique principalement aux provinces maritimes, où la distance de transport par terre n'est pas longue et où l'on peut expédier sur l'océan à n'importe quelle époque de l'année, ce qui permet à l'expéditeur de faire plus de bénéfices que son concurrent de l'Ouest.

GEO. W. MUIR,
Premier adjoint,
Service de l'exploitation animale.

DINER D'UN METS

Dans maintes familles c'est tout un problème de servir un repas simple d'un seul service. Voici un mets qui plaira à une famille de six et qui renferme en outre les éléments nutritifs indispensables :

1 tasse de macaroni cuit.
1 tasse de carottes cuites coupées en cubes.
2 cuillerées à soupe oignon râpé.
2 cuillerées à soupe persil haché.
2 cuillerées à soupe poivre rouge frais haché.
1 tasse jambon haché.
6 cuillerées à soupe croûtes beurrées.
1 tasse Lait St-Charles Borden.
1 tasse d'eau.
2 cuillerées à soupe de beurre.
2 cuillerées à soupe de farine.
1 cuillerée à thé de sel.
1/8 cuillerée à thé de cayenne.

Faire cuire le macaroni dans de l'eau bouillante salée 35 minutes. Faites une sauce blanche avec le beurre, la farine, le lait, l'eau, le sel et le cayenne. Etendez une couche de macaroni dans un plat creux bien graissé. Couvrez de jambon, de carottes et d'assaisonnements. Alternez les rangs de macaroni et de jambon. Sur le tout versez la sauce blanche. Couvrez avec les croûtes et faites cuire 40 minutes à four modéré.

Ceux qui désireraient faire encadrer des images de première communion et autres images pourront s'adresser à ce bureau. Nous avons en magasin un très bel assortiment de bois et de cadres, de toutes sortes, à bon marché

Inspection des Etablissements Industriels et Edifices Publics

L'Inspection des Etablissements Industriels et des Edifices publics relève du ministère des Travaux Publics et du Travail de Québec L'hon. Antonio Galipeault, ministre ; S. Sylvestre, sous-ministre ; Alphonse Gagnon, secrétaire.—Bureau de Montréal, 9 rue St Jacques Louis Guyon, inspecteur en chef ; James Mitchell, inspecteur ; O. J. Monday, inspecteur ; J.-E. Deslauriers, L.-O Guyon, L.-E. Régnier, A. Robert, inspecteur des Fonderies ; Mde Louisa King, inspectrice ; Mlle Clémentine Clément, inspectrice.—Bureau de Québec : ministère de Travaux Publics et du Travail ; P. J. Jobin, inspecteur ; Sam Desrochers, inspecteur ; Jos. Guillaume, inspecteur des fonderies Mde Eusèbe Lerrieux, inspectrice. R.-H. Gooley, inspecteur pour le district des Cantons de l'Est, Coaticooke.

EXTRAIT DE LA LOI ET DES REGLEMENTS

3021. 3. Les établissements industriels, visés dans l'article précédent, doivent être construits et tenus de manière à assurer la sécurité du personnel ; et ceux qui contiennent des appareils mécaniques, les machines, mécanismes, appareils de transmission, outils et engins doivent être installés, entretenus dans les meilleures conditions possible pour la sécurité des travailleurs ;

2. Ils doivent encore être tenus dans les meilleures conditions possibles de propreté ; offrir un éclairage et une circulation d'air suffisante pour le nombre des employé , résenter des moyens efficaces d'expulsion des poussières produites au cours du travail, ainsi que les gaz a vapeur qui s'y dégagent et des déchets qui en résultent ; offrir en un mot toutes les conditions de salubrité nécessaires à la santé du personnel, tel que requis par et conformément aux règlements faits par le conseil d'hygiène de la province de Québec avec l'approbation du lieutenant gouverneur en conseil.

"3023. 1 Dans les établissements classés comme dangereux, insalubres ou incommodes par e lieutenant-gouverneur en conseil, l'âge des ouvriers ne doit pas être moindre de seize ans pour es garçons et dix-huit ans pour les filles et les femmes.

2. Dans tous les établissements autres que ceux indiqués dans le paragraphe précédent, l'âge des ouvriers, que ce soit des garçons ou des filles ne doit pas être moindre de quatorze ans.

3. Le patron de l'enfant ou de la jeune fille doit, s'il en est requis, présenter à l'inspecteur un certificat d'âge, signé des parents, du tuteur ou des autres personnes ayant la garde ou la surveillance de l'enfant ou de cette jeune fille ou l'opinion écrite d'un médecin à ce sujet.

L'inspecteur peut exiger que ce certificat soit vérifié au moyen d'affidavit.

"3024. Un nouvel examen des enfants ou filles déjà admis dans l'établissement peut être fait à la demande de l'inspecteur, par un des médecins hygiéniques ou par tout autre médecin, et sur l'avis de tel médecin, l'employé examiné peut être renvoyé du service pour défaut d'âge ou même de force physique.

"3024a. Tout garçon et toute jeune fille au-dessous de seize ans employé dans un établissement industriel et qui ne sait ni lire ni écrire, doit tant qu'il ou qu'elle continue d être ainsi employé ou jusqu'à ce qu'il ou qu'elle sache lire et écrire, fréquenter continuellement une école du soir de la municipalité où elle réside, s'il y en a une, aucun patron ne doit admettre de jeune garçon ou de jeune fille dans son établissement, sans s'être assuré que ce jeune garçon ou cette jeune fille sait lire et écrire, ou suivant le cas, sans un certificat du directeur, ou autre instituteur en charge de cette école du soir, attestant que ce jeune garçon ou cette jeune fille fréquente a dite école. Ce certificat doit être conservé dans l'établissement, et montré à l'inspecteur chaque fois qu'il en fait la demande.

3024b. Tout patron qui néglige de se conformer à quelqu'une des exigences de l'article 3024a, encourt pour chaque offense une telle pénalité édictée par l'article 3037.

DES DEVOIRS GENERAUX DES CHEFS D'ETABLISSEMENTS.

"3027. Tout chef ou patron d'établissement isés à l'article 3020, doit se conformer aux prescriptions qui le concernent et notamment doit :

1. Transmettre à l'inspecteur un avis par écrit indiquant son nom et son adresse, le nom de l'établissement, l'endroit où il est situé, l'espèce d'industrie exploitée, la nature et la quantité de la force motrice qui est employée.

"Cet avis doit être donné dans les trente jours de l'ouverture de tout établissement nouveau, et dans les 30 jours de l'entrée en vigueur de la présente loi pour les établissements actuellement en existence.

2. Transmettre à l'inspecteur un avis par écrit, l'informant de tout accident qui a causé la mort de quelqu'un des travailleurs ou lui a causé des blessures graves qui l'ont empêché de travailler, et ce, dans les quarante-huit heures de l'accident.

Cet avis doit inclure le domicile de la personne tuée ou blessée ou l'endroit où elle a été transportée afin de permettre à l'inspecteur de faire l'enquête que lui prescrit la loi à ce sujet

3 Tenir des régistres où sont entrés :

a). Les noms, âges et lieu de résidence des enfants, garçons, filles ou femmes qu'il emploie, quand le lieu de la résidence est dans une municipalité dans laquelle les maisons sont numérotées la rue et le numéro.

De $50 à $5,000

PAR AN POUR LA VIE

C'est ce que donne une rente viagère du Gouvernement canadien

Il n'y a point de meilleur placement possible pour toute la vie.
Impossible de trouver de meilleures garanties.
Cette rente est exempte de toute saisie.
Elle est exempte de tout impôt fédéral.
Elle n'est nullement affectée par la baisse des affaires.
Le contrat sera remplacé s'il est perdu, volé ou détruit
Il n'est pas besoin d'aucun examen médical.
Toute personne résidant ou domiciliée en Canada ayant au moins 5 ans peut en acheter.
Deux personnes quelconques peuvent en acheter conjointement.
Les patrons peuvent acheter pour leurs employés—les commissions d'écoles pour leurs instituteurs et institutrices—les paroissiens pour leurs pasteurs.

Pour avoir la nouvelle brochure et tout autre renseignement que l'on désire, s'adresser au bureau de poste local, ou bien écrire, en franchise, à B. T. Bastedo, Surintendant des Rentes viagères, à Ottawa. Mentionner votre âge à votre dernier anniversaire de naissance et votre sexe. 3

A.-G. Letourneau

Marchand de Ferronneries et de Carrosseries

Fournitures et Outils de toutes sortes pour Voituriers, Menuisiers et Forgerons, Vitres, Peintures, Vernis, Huiles, Etc., Etc

Clôtures et Broches de toutes sortes.

Visites et Correspondances sont sollicitées.

VICTORIAVILLE, P. Q.

CONSERVEZ DES ŒUFS POUR L'HIVER

AU MOYEN DES EXCELLENTS

COMBINES BARRAL

D'UN EMPLOI FACILE, CERTAIN ET PEU COUTEUX

Comment Conserver les Œufs ?

Voilà une question qui intéresse les ménagères.

Il y a plusieurs procédés en usage : le "Water Glass," ou silicate de sodium soluble ; l'eau de chaux

Mais le plus recommandable, comme le plus simple et d'emploi plus facile, est certainement le "Combiné Barral," qui se présente sous la forme d'un disque solide de six centimètres de diamètre et constitue une dose pour 100 œufs.

Les "Combinés Barral" se vendent par étuis de cinq, propres à traiter 500 oeufs, ou à l'unité.

FRERE WILFRID, Régisseur,
La Trappe, Oka.

Toutes les ménagères et fermières prévoyantes font, pendant l'été, des confitures et des cornichons ; cela est fort bien, mais ce qu'elles doivent faire surtout, ce sont des provisions d'œufs pour l'hiver, lorsque les poules ne pondent plus et que les œufs sont devenus rares et chers.

Ce procédé de conservation est vraiment économique puisqu'il permet de conserver frais des œufs achetés à 25 et 30 cents, la douzaine, pour les manger ou les vendre 8 ou 10 mois après, quand ils valent 50 et 75 cents la douzaine C'est du 100 pour 100 en une demi-année. Circulaire gratis.

Prix du Combiné, 50 cents ou un étui de cinq Combinés $2.00 par la malle.

OCTAVIEN KOLLAND.
Boite Postale 2363, Montréal

Dépôt pour le Gros et le Détail à
La Librairie de "L'UNION," Arthabaska, P. Q.

PORTRAIT DU PAPE PIE XI

Nous avons réussi à nous procurer des copies du portrait officiel de Sa Sainteté le Pape Pie XI : grandeur 16 x 20 pcs. Economique à encadrer et peu encombrant sur le mur.

Prix l'unité : 25 sous.

Chaque famille ne devrait-elle pas tenir à posséder le portrait du chef auguste de la chrétienté ?

S'ADRESSER A

La Librairie de "L'Union"

ARTHABASKA, P. Q.

AUX ECOLIERS

Achetez vos articles de classe à la

LIBRAIRIE DE L'UNION

et vous aurez entièrement satisfaction tant sur *le prix* que sur *la qualité*.

Nous avons toujours un grand choix dans les articles suivants : *Cahiers, Crayons, Plumes, Portes-plumes, Gommes, Règles, Coffrets, Calepins, Encre à marquer le linge, Sacs d'école en cuir et en toile, Boite de Peintures, etc.*

Nous tenons tous les *livres de classes* tels que : *Livres de Lecture, Grammaires, Histoires, Arithmétiques, Géographies, Dictionnaires en français et en anglais.*

Visitez notre Librairie, et vous serez convaincu du bon marché.

Vu le nouveau règlement adopté par les banques à l'effet de n'accepter au pair aucun chèque venant de l'extérieur, nous prions nos clients et abonnés de payer leurs comptes par mandats ou bons de poste.

AVIS AUX ABONNES DES ETATS-UNIS

A PARTIR D'AUJOURD'HUI, TOUS NOS ABONNES DES ETATS-UNIS QUI N'AURONT PAS PAYE LEUR ABONNEMENT A "L'UNION DES CANTONS DE L'EST, VERRONT LEUR NOM RETRANCHE DE LA LISTE DES ABONNES ET LEUR COMPTE MIS EN COLLECTION, ENTRE LES MAINS DE NOS COLLECTEURS AMERICAINS.

AGENTS DEMANDES

Avec la ligne Watkins, vous encaisserez de gros profits et vous établirez votre propre commerce. Proposition facile, sans aucun risque de votre part. 175 nécessités vendues directement aux familles. THE J. R. WATKINS COMPANY
379 Craig Ouest,
Montréal
29 octobre.—1 m.

Les enfants pleurent pour le

CASTORIA

de Fletcher

Le Castoria de Fletcher est un remède uniquement préparé pour les bébés et les enfants. Une nourriture spéciale est donnée aux enfants. Il importe davantage de leur donner des remèdes préparés spécialement pour eux. Les remèdes pour adultes ne conviennent pas aux enfants. C'est précisément le besoin d'un remède pour les maladies ordinaires des enfants et des bébés qui fut cause de la découverte du Castoria, après de nombreuses années de recherches, et aucune des propriétés qui lui sont attribuées n'a pas été prouvée réelle au cours des 30 années que ce remède est en vente.

Ce qu'est le CASTORIA

Le Castoria est une substitution sans danger pour l'huile de ricin, le parégorique, les "gouttes" et les sirops calmants. Il ne contient ni opium, ni morphine, ni aucun autre narcotique. Depuis plus de 30 ans, cette préparation est en usage pour le traitement de la constipation, la flatuosité, la colique et la diarrhée. Il soulage la fièvre qui résulte des troubles de l'estomac parce qu'il régularise les fonctions de cet organe, assurant ainsi un sommeil sain et naturel. C'est le remède par excellence des enfants—l'ami des mères.

Le Véritable **CASTORIA** porte toujours la Signature de

Chas. H. Fletcher.

En Usage Depuis plus de 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

Grande Terre à Vendre

Située à St-Albert de Warwick, à 2¼ milles du village de St-Albert et à 5 milles de Victoriaville.

Cette terre contient 280 acres, dont 230 en culture et la balance en bois de commerce. 125 acres sont en belle terre de Pointe.

Deux maisons avec dépendances, quatre granges avec écuries, silot, moulin à vent pour fournir l'eau dans toutes les bâtisses. Environ 40 arpents de labour de fait. Roulant d'Agriculture, consistant en machines agricoles, etc., etc.

Aussi 40 bêtes à cornes, 4 chevaux, voitures, e ., etc.

Cette te e pouvant faire deux établissements, pourra être vendue séparément ou tout d'un lot. Une personne peut acheter que le terrain s'il le veut, au goût de l'acheteur.

S'adresser à
HENRI LEVASSEUR,
Contracteur,
Victoriaville, P. Q.

1Oct 11

A VENDRE

Bon poste de commerce, grande écurie de louage et grand terrain situé dans le centre du Village de St-Albert. Le tout en parfait ordre. A vendre. Bonnes conditions.

S'adresser à H. H. GUAY LTEE.
Victoriaville, P. Q

ELEPHONES :
Bureau : Bell, Beauce, Beaudoin No 2
Résid.: Bell, Beauce, Beaudoin No 104

Tancrède Beaudoin
SYNDIC AUTORISE
Comptable et liquidateur de faillites

Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers

ST-JOSEPH, Co BEAUCE
P. Q.

Déc 1 an

AVIS A NOS ABONNES

NOUS PRIONS INSTAMMENT NOS ABONNES QUI NOUS DOIVENT DES ARRERAGES DE VOULOIR BIEN S'ACQUITTER EN NOUS FAISANT TENIR LEURS REMISES PAR LA POSTE OU AUTREMENT. POUR CHACUN D'EUX, CES SOMMES SONT MINIMES, MAIS UNIES ELLES FORMENT UN MONTANT ASSEZ CONSIDERABLE DONT NOUS AVONS BESOIN.

NOUS AVONS DEJA MIS EN COLLECTION QUELQUES COMPTES ET NOUS CONTINUERONS A EPURER NOS LIVRES EN CONFIANT A NOS AVOCATS LE SOIN DE NOUS FAIRE PAYER PAR CEUX QUI RESTENT TROP LONGTEMPS SOURDS AUX DIVERS APPELS QUE NOUS LEUR AVONS DEJA FAITS.

AVIS A NOS ABONNES

Vu le nouveau règlement adopté par les banques à l'effet de n'accepter au pair aucun chèque venant de l'extérieur, nous prions nos clients et abonnés de payer leurs comptes par mandats ou bons de poste.

A l'avance nous remercions tous ceux qui voudront bien tenir compte de ces petits détails.

Si vous avez un membre de votre famille, ou des parents qui meurent, n'oubliez pas de faire imprimer des cartes mortuaires sur lesquelles sont imprimées de belles prières, pour distribuer à vos parents et vos amis.

A VENDRE

Une belle propriété de 75 x 200 pieds de profondeur, bâtie en brique, en 1921. Située sur la principale rue dans le village de Princeville à 400 pieds du chemin de fer, avec deux magasins et deux loyers en bas et en haut, aussi hangar à bois et écurie.

Rapportant $720.00 par année, de loyer. A vendre à un prix très bas et à bonnes conditions.

S'adresser à
PHILIPPE LACHANCE,
Princeville.

28 sept.—J.n.o.

ARMAND
VANISHING CREAM
AND COLD CREAM

are as necessary to the skin and complexion as rain and sun to a flower. Clear, radiant coloring, soft, fine texture, absence of blackheads, enlarged pores, etc. —these are rewards for the consistent use of Armand Creams, according to directions.

Pharmacie de Victoriaville
Dr J.-P.-H. Massicotte,
Victoriaville, P. Q

Jars, 50 cents.
Tubes, 25 cents.

A VENDRE A BON MARCHE

Un Secrétaire-Bibliothèque et un sofa.

S'adresser à
R. GUAY,
Victoriaville.

12 février.—j. n. o.

A VENDRE

Calco (engrais chimique) en sac de 160 lbs.

Plâtre, en sac de 100 lbs.

2 pompes à Gazoline avec tank (seconde main).

(Spring beds) tapis et prélarts (seconde main).

Voiture de charge (seconde main), Harnais double et simple.

1 Truck automobile de 2 tonnes.

2 parts de Téléphone Local.

S'adresser à
HOTEL BERNIER,
Victoriaville.

12 février.—j. n. o.

Aux Automobilistes

Nous avons en vente à notre librairie "Quebec Official Tour Book", édition 1925. Ce guide est très utile, il est bilingue et contient les détails complets des routes pour automobiles dans la Province de Québec, l'est d'Ontario, une partie des Provinces Maritimes, ainsi que les principaux points de la Nouvelle-Angleterre et New-York, etc.

Il forme un beau volume de 330 pages sur papier de luxe, illustré de Gravures et cartes, élégamment relié avec titre doré.

Prix : $2.50.

L'édition de 1924 s'est vendue dans l'espace d'un mois après avoir été publié.

S'adresser à
La Librairie de "L'Union",
Arthabaska, P. Q.

RAYON D'ESPOIR

On sait que le sénateur Borah, aux Etats-Unis, politicien turbulent et grand discoureur, en un mot, "grand abatteur de quilles", comme disaient nos ancêtres du Grand Siècle, s'est empressé de mettre flamberge au vent pour courir sus à la France, la morigénant et gourmandant, pour la mettre en demeure de payer la dette contractée durant la guerre envers les Etats-Unis.

Mais, tout ici-bas a un endroit, ausssi bien qu'en envers, son bon comme son mauvais côté. La tempétueuse sortie du sénateur Borah a provoqué, de la part de la grande presse américaine, des répliques qui pourraient bien, du moins auprès des gens sérieux et sensés, provoquer une réaction des plus favorables à la France.

Le sénateur Borah, dont la préoccupation visible est d'accumuler un certain capital politique en posant comme l'indéfectible gardien des intérêts du peuple américain, prêche que : les billions avancés à la France durant la guerre le furent à la condition expresse que ces prêts seraient remboursés.

Un prêt, évidemment, comporte essentiellement l'éventualité d'un remboursement. La France ne songe point à récuser sa dette ; elle demande seulement qu'on lui accorde des termes et conditions de paiement tenant compte de sa capacité, en fonction des mécomptes et des difficultés auxquels l'après-guerre l'a condamnée, pour des causes qui sont indépendantes de sa volonté, mais auxquelles certains de ses alliés d'hier ne sont point étrangers.

Mais passons et arrivons au nœud de la question.

Le sénateur Borah affirme que les emprunts, dits de Liberté, souscrits par ses compatriotes, comportaient la promesse catégorique que c'était là une avance demandée au peuple américain, avec l'assurance que les Alliés s'empresseraient de la leur rembourser dès la guerre finie.

C'est escamoter la muscade, car ces emprunts, il reste assez de gens pour en témoigner, furent demandés aux Etats-Unis et catégoriquement qualifiés lors de leur émission comme "l'urgente et seule pratique contribution que le peuple américain pouvait apporter à ses alliés dans la guerre contre l'Allemagne".

Le "New York Times" n'hésite pas à rappeler le sénateur Borah au respect des faits. Il apporte à l'appui de sa théorie des déclarations typiques des chefs républicains aussi bien que démocrates, lors de la discussion sur la loi des finances autorisant les emprunts Liberté et les prêts aux Alliés.

Le peuple américain a souscrit ces emprunts, précise notre grand confrère, comme le moyen le plus sûr de gagner la guerre.

Il cite d'intéressants passages des opinions exprimées à la Chambre, celle, notamment, de M. Fitzgerald, parlant pour les démocrates, qui prédisait :

"J'ai peu de sympathie pour la suggestion que, peut-être, nous ne serons pas remboursés. Je ne me préoccupe guère que nous ne le soyons pas, si cet octroi d'argent nous épargne des sacrifices d'hommes."

Parlant pour les républicains, M. Mann, de son côté, déclarait :

"Il n'existe qu'un moyen pour nous, aujourd'hui, de faire de notre guerre autre chose qu'une discussion académique, et notre seule ressource est d'aider à financer les nations qui combattent nos ennemis. Ce bill autorise un prêt de 3 billions de dollars à ces nations. Je ne doute point que d'ici un an cette somme sera plus que doublée, mais espérons qu'en prêtant ainsi notre crédit et avançant notre argent, nous réussirons à gagner la guerre."

Au Sénat, M. Cummins n'était pas moins clair et affirmatif :

"Je suis prêt à donner aux nations alliées ces 3 billions de dollars si elles ont besoin de cette avance, sans entretenir la pensée du remboursement de cette somme, en aucun temps et sous aucune circonstance. C'est notre contribution dans cette phase de la guerre".

Voilà qui est emphatiquement explicite des sentiments réels des représentants du peuple américain à cette époque, quant à la nature et aux conditions mêmes de ces prêts aux Alliés.

La thèse du sénateur Borah se trouve donc irrémédiablement réfutée.

Il y a plus. Malicieusement, le "Times" rappelle qu'en cette occasion le même sénateur Borah déclarait :

"Nous avons beaucoup entendu parler en ces derniers mois de notre dette de reconnaissance envers la France. Il semblerait que notre gratitude se manifeste exclusivement en accumulant tous les plus larges profits possibles que nous permettent de réaliser nos commandes de munitions de la part de la France."

Le grand journal new-yorkais résume le débat en ces mots :

"Le point capital, c'est que l'argent avancé par nous à l'Angleterre et à la France a été en majeure partie dépensé chez nous et qu'à même les profits réalisés sur ces livraisons de commandes fournies par nous, les Etats-Unis se sont enrcihis fabuleusement."

N'avions-nous pas raison de dire que, grâce à la sortie intempestive autant qu'injuste du sénateur Borah, le peuple américain, rappelé aux réalités les plus indéniables, sera peut-être disposé désormais à apprécier différemment le problème du règlement des dettes de la France envers son pays ?

Or, des conditions de ce règlement dépend largement le règlement des difficultés financières dans lesquelles se débat la France, ce qui est un des facteurs essentiels du rétablissement économique dans l'univers.

LES ENFANTS LES AIMENT

Les Pastilles Baby's Own sont efficaces et faciles à donner

Vous n'avez pas à cajoler ni à menacer les tout petits pour leur faire prendre les Pastilles Baby's Own. La facilité avec laquelle elles sont données, comparées avec les remèdes liquides, plaira à toute mère. Aucune n'est répandue ou gaspillée ; vous savez exactement combien une forte dose a atteint le petit estomac. Comme remède contre les maladies de l'enfance, provenant des déménagements de l'estomac et desc intestins, il est des plus satisfaisants.

Mme Rose Voyer, de Willimantic, Conn., dit . "J'ai employé les Pastilles Baby's Own dans le Nord-Ouest canadien et les ai trouvées un merveilleux remède contre les maladies des enfants, spécialement l'indigestion et la constipation. Je les ai aussi données à mes enfants contre la fièvre bénigne et l'insomnie accompagnant la dentition et elles ont toujours donné du soulagement. Je puis recommander les Pastilles Baby's Own à toutes les mères".

Les Pastilles Baby's Own sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Conservent leur tranchant
Scient vite et bien
SCIES SIMONDS
SIMONDS CANADA SAW CO. LIMITED
rue St-Rémi et ave. Acorn,
Montréal, Qué.
Vancouver, C.A.
St-Jean, N.B.
1-23

POUR LE SOUPER DES ENFANTS

Les enfants qui prennent un lunch froid à l'école, ont besoin de manger des aliments chauds et reconstituants le soir à la maison. Il faut cependant voir à ce que des aliments, tout en étant substantiels, soient faciles à digérer. Une bonne maman, dont les trois enfants pleins de santé sont un vivant témoignage des soins qu'elle prend d'eux, nous suggère ce qui suit :

Essayez une soupe aux légumes préparée au lait. Faites cuire ensemble des carottes, des patates, quelques oignons et navets dans une casserole émaillée, jusqu'à ce que ces légumes soient devenus bien tendres. Réduisez-les en purée au moyen d'une passoire. Faites chauffer au bain marie, sans toutefois le faire bouillir, une certaine quantité de lait que vous mêlerez ensuite à cette purée de légumes. Cuisez lentement avec le fait jusqu'à ce que le tout soit bien lié. La soupe conservera sa couleur si elle est faite dans des ustensiles émaillés.

Servie avec des rôties ou avec des biscuits aux huitres, cette soupe constitue un véritable repas par elle-même. Elle est extrêmement nourrissante et n'occasionnera, même chez l'enfant de la plus délicate constitution, aucun de ces cauchemars si souvent provoqués par une nourriture trop riche ou trop lourde.

A VICTORIAVILLE

DEUX DANS UN

La Pharmacie du Dr J.-P.-H. Massicotte

Est maintenant combinée avec le Magasin de Vaisselle et de Tapisserie dans le Magasin de Vaisselle, où vous pouvez vous procurer comme auparavant tout ce que vous désirez en fait de Drogues, Remèdes Patentés, Articles de Toilette, Poudre et Parfum, Chocolats, Cigars et Cigarettes, Articles de Librairie, Papier à Lettres, Tapisseries, Argenteries, Porcelaine, Verre taillé, Ivoire et Tortoise, Aluminium, Granit, Vaisselle de toutes sortes, Services à diner, etc., etc., etc.

J.-P.-H. MASSICOTTE,
PROP.
VICTORIAVILLE.

VOUS TROUVEREZ TOUJOURS A LA "LIBRAIRIE DE L'UNION" A ARTHABASKA

Un assortiment complet de marchandises de librairie tels que Livres de lectures, Papier à lettres, Articles de fantaisie, Statues et Statuettes, Chapelets, Médailles, Articles pour cadeaux, Sets d'écriture, Livres de messes, Articles de classe, Cartes à jouer, Cartes postales, Service à fumer, Articles pour bureaux, Plumes réservoir, Crayon automatiques, Articles en cuir, Rubans de papiers pour décorations, Lampes électriques de fantaisie.

Spécialités : Articles pour cadeaux et de souvenirs.

Prix défiant toute compétition.

"L'Imprimerie d'Arthabaska Inc."
Libraire-Imprimeur
Propriétaire
Arthabaska, P. Q.

LE JOURNAL REGIONAL

Le journal régional, c'est celui qui est publié dans la région, par des hommes de la région pour la population de la région.

C'est celui que les familles de la région doivent recevoir de préférence aux titres. Sans doute, on conseille de recevoir les bons journaux du dehors, mais à la condition de recevoir et de lire le journal régional d'abord, puis les autres ensuite.

Le journal régional est le plus intéressant et le plus utile pour deux grosses raisons au moins: 1o Il donne les nouvelles de toute la région, ce que ne font pas les autres journaux; 2o Il traite toutes les questions, petites et grandes, dans un esprit qui cherche toujours le bien de la région, ce que ne peuvent pas faire non plus les autres journaux.

"L'Union des Cantons de l'Est", journal régional, ne devrait-il pas, alors, pénétrer dans tous les foyers de la région?

Le prix de son abonnement, qui est de $1.00, ne ruine personne. Qui donc, en effet, ne peut pas donner $1.00 pour se procurer le moyen d'avoir, chaque semaine, des nouvelles de toutes les paroisses de la région?

Il suffit peut-être d'y penser pour s'abonner à "L'Union des Cantons de l'Est"? Eh! bien, nous faisons présentement à ceux qui ne sont pas encore abonnés à "L'Union des Cantons de l'Est", respectueuse suggestion de s'y abonner aujourd'hui même — pas demain, mais aujourd'hui.

CALENDRIERS
— et —
LIVRETS DE COMPTOIR

Outre les impressions générales, nous faisons une grande spécialité de CALENDRIERS et de LIVRETS DE COMPTOIR.

Il est dans l'intérêt de tous ceux qui en ont besoin de ne pas placer leurs commandes sans avoir examiné nos échantillons et nos prix.

LIBRAIRIE de "L'Union"
Arthabaska, P. Q.

AVIS AUX AMATEURS DE CHASSE

Les amateurs de chasses trouveront à acheter chez M. Albert Beauchesne, marchand, à Arthabaska, des beaux chiens de chasse de race "American Fox Hound". Pour le prix s'adresser soit à lui-même ou par correspondance à Arthabaska, P. Q.

18 juin—J.n.o.

A VENDRE

Une maison avec cuisine, hangar, écurie et emplacement de 50 pieds par 150 pieds, située dans le village de St-Paul de Chester, appartenant à Alcide Champoux.

Prix très modéré et conditions faciles. S'adresser à
GREGOIRE ROBERGE,
Exécuteur testamentaire de
Alcide Champoux,
St-Paul de Chester.

HOTEL Manoir Victoria

NOUVEAU ET MODERNE
Victoriaville, P. Q.

M. Ovide Talbot, vient de faire de grandes améliorations à son hôtel ; il contient

35 CHAMBRES

Eau chaude et froide, dans chaque chambre, à la disposition du public voyageur.

Service de première classe.

Le public est cordialement invité d'aller le voir.

J.-O. TALBOT,
Propriétaire

11 sept.—J.n.o.

Adressez-vous a "l'Union des Cantons de l'Est

ARTHABASKA P. Q.

Pour tous vos travaux d'Impression

ENTÊTES DE LETTRES, DE COMPTE,
CARTES D'AFFAIRES, DE VISITES,
ENVELOPPES, CIRCULAIRES,
BROCHURES,
LIVRES DE TOUS FORMATS
FACTUMS, LIVRETS DE REÇUS,
PROGRAMMES, AFFICHES.
ETC., ETC., ETC.

N.-B.—Attention spéciale aux commandes données par la malle.

Rendez votre demeure ATTRAYANTE

avec les

Papiers-Peints

Base de toute jolie décoration

Largeur reconnue 19½ pcs

Les papiers-peints ne sont pas seulement recherchés par la grande variété des desseins de goût parfait

Ni pour l'exquise harmonie de leurs couleurs, de dessins charmants, de tissus authentiques

Mais sa vogue provient de son bas prix.

On peut rendre une chambre élégante, dans tout le sens du mot, pour une somme presque insignifiante.

Veuillez passer chez nous, et nous nous ferons un plaisir de vous le prouver.

Un assortiment complet de nouveaux patrons vient de nous arriver, et nous aimerions vous les faire voir, sans que vous ayez à acheter quoi que ce soit.

En vente à "La Librairie de l'Union", Arthabaska, P. Q.

LE SAMEDI

En vente, à 10 cents le numéro ou $4.00 par an, chez tous les dispositaires ou chez les Editeurs-propriétaires, Poirier, Bessette et Cie, 131 rue Cadieux, Montréal.

PACIFIQUE

Modifications dans le service des trains ENTRE QUEBEC ET MONTREAL

DEPART DE QUEBEC (Gare du Palais)

"LOCAL DE TROIS-RIVIERES", 9.00 a. m. dimanche seulement. Arr. Trois-Rivières 11.40 a. m.

"L'EXPRESS DE JOUR", 9.00 a. m., dimanche excepté. Arr. Montréal (Gare Viger) 3.15 p. m.

"LE FRONCTENAC", 1.30 p. m., tous les jours. Arr. Montréal (Gare Windsor) 6.15 p. m.

"LOCAL DE TROIS-RIVIERES", 4.00 p. m., dimanche excepté. Arr. Trois-Rivières 6.25 p. m.

"LE VIGER", 5.00 p. m., tous les jours. Arr. Montréal (Gare Viger) 9.45 p. m.

"L'EXPRESS DE NUIT", 11.55 p. m. tous les jours. Arr. Montréal (Gare Viger) 6.50 a. m. et (Gare Windsor) 7.20 a. m.

ARRIVEES A QUEBEC (Gare du Palais)

"L'EXPRESS DE NUIT", 7.00 a. m., tous les jours. Dép. Montréal (Gare Windsor) 11.30 p. m., et (Gare Viger) 11.55 p. m.

"LOCAL DE TROIS-RIVIERES", 9.50 a. m., dimanche excepté. Dép. Trois-Rivières 7.25 a. m.

"LE FRONTENAC", 2.00 p. m., tous les jours. Dép. Montréal (Gare Windsor) 9.15 a. m.

"L'EXPRESS DU JOUR", 3.40 p. m., dimanche excepté. Dép. Montréal (Gare Viger) 9.45 a. m.

"LOCAL DE TROIS-RIVIERES", 10.20 p. m., dimanche seulement. Dép. Trois-Rivières 7.50 p. m.

"LE VIGER", 9.45 p. m., tous les jours. Dép. Montréal (Gare Viger) 5.00 p. m.

Renseignements supplémentaires sur demande aux bureaux des billets : 30 rue Saint-Jean, tél. 2-0093 ; Château Frontenac, tél. 2-1840 et Gare du Palais, tél. 2-0663.

C. A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, représentant toutes les lignes de navigation océanique, Gare du Palais, Québec.

ou à

R. G. AMIOT, Agent de District, Trafic-Voyageurs, Gare Windsor, Montréal.

UN NOUVEAU LIVRE A LIRE

L'ouvrage a pour titre : "Le Diable est aux Vaches et Vie de Jeunesse de Johnny Cassepinette". C'est une histoire en deux parties, originale, humoristique et comportant, dans un roman propre à provoquer bien des éclats de rire, l'une des meilleures leçons d'hygiène rurale. L'auteur, dans des pages pleines de verve, nous offre un récit parsemé de scènes bien canadiennes, de types de paysans, de légendes et de traditions de chez nous qui seront goûtés par tout le monde mais surtout par les gens de la campagne. Chacun de ses personnages présente, par ses actes et par ses paroles, une leçon de choses et qui forme un volume de haute utilité en même temps que très agréable à lire.

C'est une trouvaille heureuse qu'a faite l'auteur, Jean de la Glèbe, en imaginant de présenter un sujet aussi pratique dans une forme aussi originale et amusante. Il y a de tout là-dedans, surtout un sorcier merveilleux dont il faut lire les démêlés avec Belzébuth. Ce livre populaire mérite d'être propagé parmi nos cultivateurs qui y trouveront en se récréant au coin du feu des renseignements judicieux et instructifs.

Le roman, de belle tenue typographique, a près de cent pages avec illustrations appropriées. Il est édité par M. L. P. Desjardins, de Québec, qui en a acquis les droits d'auteur. C'est une œuvre que nous recommandons fortement à tous ceux qui aiment à unir l'utile à l'agréable, à s'amuser en s'instruisant.

On peut se procurer cette brochure au prix modique de 25 sous, franco, à La Librairie de l'Union, à Arthabaska, P. Q.

AUTOMOBILE A VENDRE

Un bon automobile Studebaker spécial 6, Touring, en parfaites conditions, remis à neuf.

S'adresser à
J. O. DUBUC,
Victoriaville, P. Q.

14 mai.—j.n.o.

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL

1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnemet.

2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.

3.—En le faisant lire.

4.—En lui apportant une collaboration littéraire.

5.—En sollicitant des annonces à son intention.

6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

Il faisait de l'argent sur sa terre

SOUVENT, lorsqu'un cultivateur s'apprête à prendre une retraite bien méritée, l'on entend dire de lui: "Il faisait beaucoup d'argent avec cette terre-là." En réalité, il n'en faisait pas plus que son voisin; seulement, il en épargnait davantage.

Pour s'enrichir il faut connaître l'art de dépenser et d'économiser. Sans une méthode bien définie, il est rare qu'on arrive à quoi que ce soit. Il ne suffit pas de travailler beaucoup, il faut encore conserver les fruits de son labeur.

Economisez régulièrement. Ouvrez un compte d'épargne portant intérêt.

"La banque où l'on accueille les petits dépôts."

Banque de Montréal

Fondée il y a plus de 100 ans.

L'actif dépasse $700,000,000

CULTIVATEURS

Placez vos commandes d'ENGRAIS CHIMIQUES immédiatement !

Bénéficiez des prix actuels ; n'attendez pas plus longtemps, il est fort possible qu'il se produise une hausse sous peu.

Nous pouvons vous fournir les engrais suivants :

Superphosphate - -	16% acide ph. ass.	125 lbs
Muriate de potasse -	48% de potasse	200 lbs
Phosphate Thomas belge	16% acide ph. ass.	200 lbs

Demandez nos prix ; nous vendons par quantité de chars et au détail.

Commandez maintenant et la livraison sera faite à votre choix, du 1er décembre au 1er mai prochain.

ADRESSEZ-VOUS A

Coopérative Fédérée de Quebec

Succursale de Princeville, P. Q.

ETABLIE EN 1866

L'Imprimerie d'Arthabaska Inc.

PROPRIÉTAIRE DE LA

LIBRAIRIE de "L'UNION"

—ooo ARTHABASKA ooo—

Cadres, Moulures,

Miroirs, Vitres,

ETC. ETC.

—— SPÉCIALITÉ : ——

Cadres faits sur commande au plus bas prix du marché.

LA PLUS GRANDE VARIÈTÉ DE MOULURES A CADRES....

Demandez nos prix pour

VITRES ET IMAGES DE TOUTES GRANDEURS

GROS ET DETAIL

ARTHABASKA, - - - - P. Q.

HEUREUX GAGNANTS DE LA RAFLE DE DON-BOSCO

Le $100, M. l'abbé Desmarais, Séminaire de St-Hyacinthe, ayant le No. 122, Première Série.

Le $500, Mlle Marie Jobin, Loretteville, ayant le No. 62694, Série D.

Le $1000, M. Rolland Gosselin, forgeron, Waterville, P. Q., ayant le No. 20175, Série Spéciale.

Le $2000, Mme Marie Jacques, couturière, 222 rue Ste-Hélène, Québec, ayant No. 41403, Série E.

L'auto, M. J. E. Rousseau, 76, rue Wolfe, Lévis, ayant le No. 56364, Série D.

MLLE MACPHAIL ELUE

Toronto, 30.—Mlle Agnes MacPhail, l'unique députée de l'ancien parlement, a été réélue dans son comté de Grey South East, hier, contre ses adversaires. Elle sera encore unique députée du prochain parlement, vu que les deux autres candidates sur les rangs, au Canada, se sont fait battre hier.

M. PATENAUDE A ETE BATTU PAR 2,613 VOIX

La "Tribune" annonçait, hier, dans son compte-rendu des élections, que M. Rhéaume "avait battu l'hon. Patenaude par une faible majorité", dans Jacques-Cartier. Comme l'on n'avait pas de chiffres dans cette circonscription, la "Tribune" a dû se contenter du rapport de la Presse Canadienne qui donnait à M. Rhéaume "a narrow majority".

Or, le "Star", de Montréal, le journal qui a lancé et soutenu la candidature de M. Patenaude, donne une majorité nette de 2,613 voix à M. Rhéaume. La "Tribune" tient à rétablir le fait pour donner à la défaite de l'hon. Patenaude toute sa signification.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

Thetford-Mines

—M. Wilfrid Laliberté qui a passé quelques jours à Thetford-Mines, est retourné à Victoriaville, vendredi.

—Mlle Edna Reid, de Lévis, en ville, pour quelque temps.

—Mlle Thérèse Beaudoin de retour d'une promenade chez des parents à St-Ferdinand d'Halifax.

—MM. Eusèbe Hébert, de Montréal, Amédée Hébert, de Québec, ainsi que MM. Napoléon Hébert et Edmond Hébert, de Sherbrooke, étaient en ville, ces jours derniers, au chevet de leur mère, Mme Vve Napoléon Hébert, qui est malade.

—Mlle Zoé Simard, de la Baie St-Paul, actuellement en visite chez Mlle Rose Noël.

—MM. Roméo Grégoire, E. E. M., et Ernest Vallières, E. E. C., passent quelques jours dans leur famille.

—Mlle Yvonne Grégoire en promenade à Québec, pour une quinzaine.

—Mlle C. Dulac, de Ste-Marie de Beauce, en visite chez M. Eugène Verreault.

—Mme Henri Roberge est de retour d'un voyage à Québec.

—M. Irénée Turmel, de Sherbrooke, de passage en ville chez M. Alphonse Hébert.

—Mme J. E. Demers accompagnée de Mme J. L. Franklin, de Montréal, est en promenade à New-York.

—M. G.-L. Goudreau, comptable à la Cie Légaré Auto, de Thetford-Mines, est actuellement à Trois-Rivières, où il passera trois semaines dans l'intérêt de la compagnie.

—Mme Ovila Dussault accompagnée de sa jeune fille, Mlle Reine Dussault, est en promenade à Québec pour une huitaine.

—M. Roger Deveau est retenu à sa chambre depuis plusieurs jours pour cause de maladie.

—Mme Gérard Béchard de retour de Québec où elle a passé la fin de semaine.

—Mlle Rose Noël est de retour d'une promenade à la Baie St-Paul.

—MM. Mathieu Samson, E. E. M., Noël Dorion, E. E. D., Wilfrid Desjardins, E. E. D., Antonio Beaudoin, E. E. D., ont passé la semaine à Thetford.

—M. et Mme Léonce Gagnon, ainsi que Mlles Tardif, étaient au

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants

EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS

Porte Toujours La Signature de Chas. H. Fletcher

Reconnu le meilleur depuis 1857

Aliment infantile éprouvé par le temps

Gratis—Livre des Bébés Demandez à The Borden Co. Limited, Montréal, deux Livrets du Bien-Être de Bébé.

Lac Noir, dimanche, chez M. J. O. Laplante.

—M. Donat Filion, malade depuis quelque temps, est en bonne voie de guérison.

—Le Rév. Frère Elisée, directeur du Collège des Frères des Ecoles Chrétiennes, de retour de Québec.

—Mlle Marie-Anne Pard en promenade à St-Hyacinthe, Farnham et Montréal.

—M. Henri Campeau de retour de New-York, où il était allé visiter son frère, Charles Alphonse, et les différentes Compagnies d'assurances pour lesquelles son père et lui-même font affaires.

—M. Louis Deshais, de Sherbrooke, en ville chez M. Georges Leblond.

—Mme E. Comtois est retournée à Laurierville après avoir passé quelques jours en ville, chez des parents et des amis.

—Mlles Irène Labonté, Rachel Dubois, ainsi que MM. Jos. Métivier, Alonzo Fréchette et Philippe Dubois étaient ici, dimanche.

—Dimanche soir, le 9 novembre, à 8 heures, sera donnée, dans la salle des conférences à l'Oeuvre de Jeunesse, une grande conférence gratuite, pour tous les jeunes gens et les hommes de cette paroisse de St-Alphonse, amis de L'A. C. J. C. Le conférencier, M. l'abbé Georges Bilodeau, professeur de rhétorique au Séminaire de St-Victor, traitera éloquemment du symbolisme de notre histoire.

—Euchre à la salle du collège, le 5 novembre ; il y aura euchre organisé par le club de baseball de Thetford-Mines. Le 19 novembre, un autre euchre organisé par les Dames Canados de Thetford-Mines.

St-Grégoire.

St-Grégoire, Nicolet, 28.—Dimanche, 25 courant, eut lieu l'installation de notre nouveau curé, M. l'abbé Omer Mélançon. M. le maire Emile Poirier au nom de tous les paroissiens réunis dans l'église, lut une adresse à laquelle Monsieur le curé répondit avec une exquise délicatesse n'oubliant rien et ayant un bon mot pour tous. Il dit l'importance des communautés religieuses dans une paroisse et eut une parole encourageante pour les institutrices et instituteurs.

Dans l'après-midi les élèves du collège des Révérends Frères présentèrent à leur tour leurs souhaits au nouveau Pasteur de leurs âmes. La salle des réunions était bien décorée pour la circonstance.

Au fond de la scène attirait les regards une inscription en grosses lettres : "Bienvenue à notre nouveau Pasteur". On profita de ce jour pour donner le résultat des examens mensuels, et pour agrémenter la fête quelques chants et débits :

Chant de fête, approprié pour la circonstance : Le Petit Mousse Noir, le Pays de l'Erable, les Croix des Bois ; le Boulanger, le Député, l'Avocat et le paysan, le Paresseux.

Les élèves se distinguèrent et Monsieur le Curé, dans sa réponse à l'adresse, les félicita chaleureusement de leur beau chant tant à l'église qu'au collège, aussi de leur belle tenue et des notes encourageantes obtenues aux examens. Comme témoignage de sa vive satisfaction il accorda aux élèves un congé qui fut accepté avec grand plaisir.

Tous se félicitent de l'heureux choix de Mgr notre Evêque de nous avoir donné un Pasteur si accueillant, si bon, si distingué et qui a su dès d'abord s'attirer le cœur de ses paroissiens.

Puisse le Seigneur le combler de ses bénédictions et lui accorder de longs jours heureux au milieu de la belle population de St-Grégoire.

Partout ou l'on Travaille

DE toutes parts se manifeste l'incessante activité humaine—dans les usines, les banques, les foyers domestiques—et là où sont étudiés les problèmes de la nation, dans les ministères, au Sénat, aux Communes—et dans tout le Canada, l'utile stylographe *Waterman* facilite les labeurs d'un peuple industrieux.

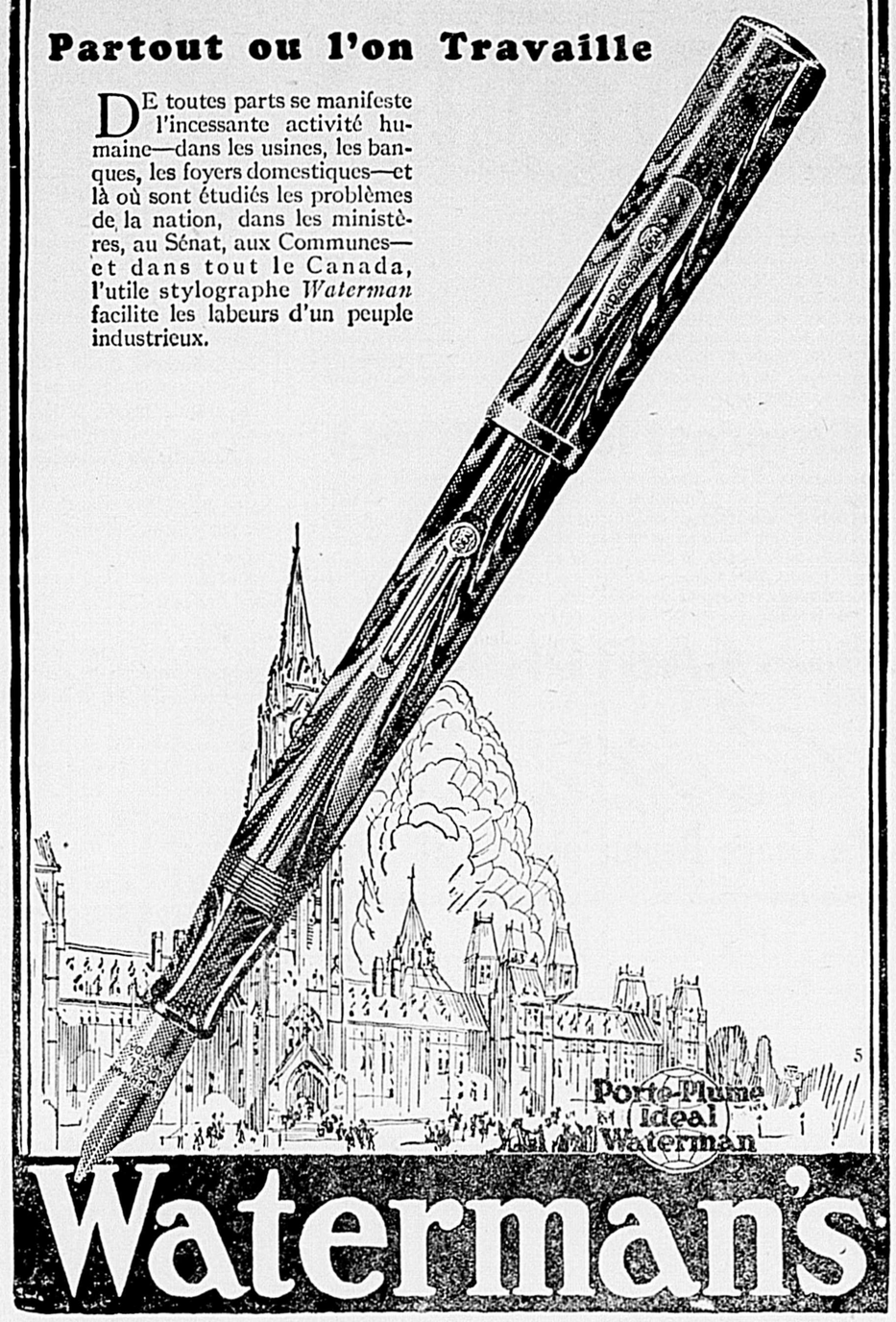

En Vente à la Librairie de "L'Union", Arthabaska.

Voiture Electrique du Canadien National

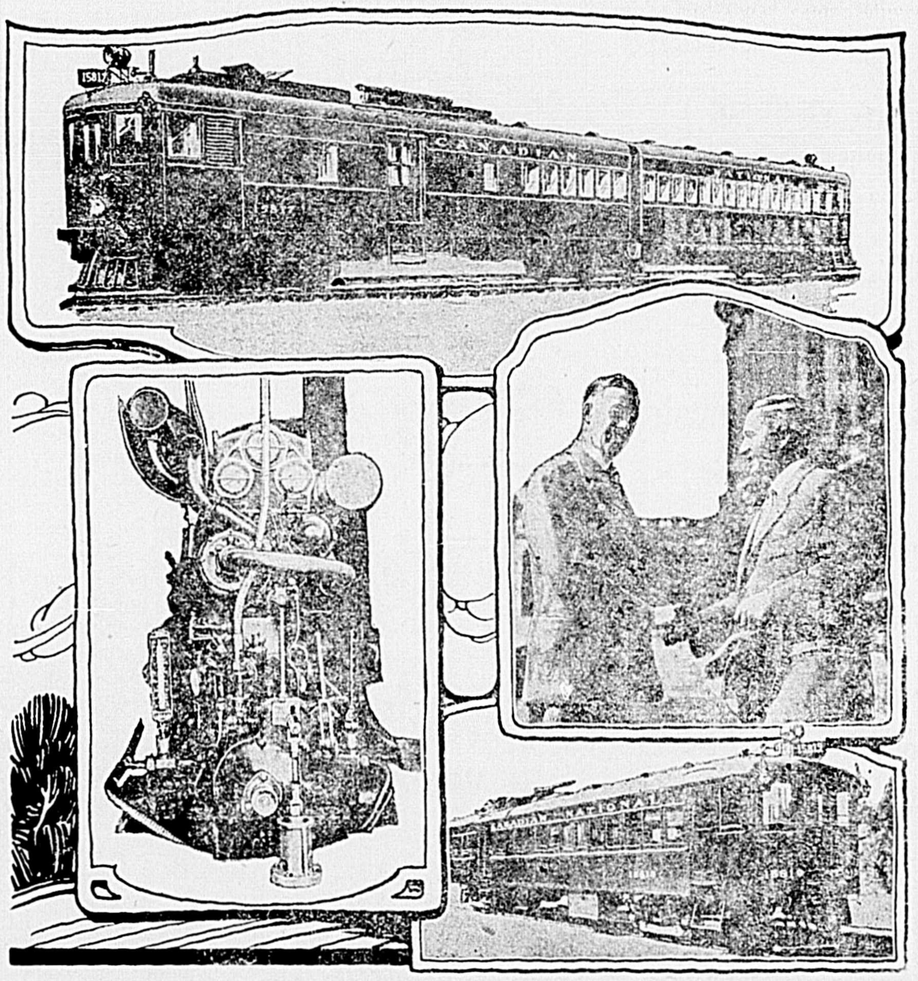

LA dernière innovation du Chemin de fer national du Canada est une voiture auto motrice de modèle absolument original et qui aura pour effet, croit-on, d'aider à solutionner deux des problèmes qui confrontent actuellement les chemins de fer à vapeur: le haut prix du combustible et la concurrence des autobus qui transportent des voyageurs sur les grandes routes. Cette nouvelle voiture qui est mue par l'huile et l'électricité a été inventée par des experts mécaniciens du Chemin de fer national du Canada et fait l'admiration des connaisseurs.

Le principe moteur de cette voiture est assez simple en somme: à l'un des bouts de la voiture est placé un léger moteur à l'huile du type Diesel lequel actionne le générateur électrique qui fournit à la voiture sa force motrice. Le moteur à l'huile est mis en marche par un petit moteur électrique actionné par des batteries qui sont à leur tour rechargées par le générateur dès qu'il y a mouvement. Comme on le voit ce cycle d'opérations se rapproche assez bien du mouvement perpétuel.

Deux modèles de cette nouvelle voiture ont été construits: un grand et un petit. La photographie du haut représente le grand modèle, dit articulé. Il se compose de deux caisses reposant sur trois bogies à deux essieux. Le bout des caisses est attaché au bogie du centre par un crochet de sureté qui permet à la partie arrière de pivoter dans les courbes. La longueur totale de cette voiture est de 102 pieds. Elle peut asseoir 126 voyageurs.

En bas est reproduite la voiture petit modèle qui peut asseoir 56 voyageurs. La photographie du bas, à gauche, représente l'un des moteurs à l'huile en usage sur ces voitures. A droite l'on voit le M. le maire J. H. Balharrie, d'Ottawa, serrer la main de M. C. E. Brooks, chef du pouvoir de traction au Chemin de fer national du Canada, lors du voyage d'essai de la voiture grand modèle, de Montréal à Ottawa. Dans les deux modèles, il y a amplement de place pour les bagages à un bout de la voiture.

On peut se faire une idée des avantages de la nouvelle voiture par sa performance lors des voyages d'essai. Entre Montréal et Toronto, une distance de 334 milles, il en coûta pour faire marcher le petit modèle $3.50 d'huile motrice et 48 cents d'huile lubrifiante, soit $3.98 pour le combustible, alors qu'un train à vapeur trainé par une locomotive du type le plus économique aurait dépensé au moins $66.00 de combustible.

Cette voiture est aussi très rapide comme l'a prouvé le voyage d'essai du grand modèle entre Montréal et Ottawa, trajet qui a été effectué en 2 heures 15 minutes, soit à une vitesse moyenne de 52 milles à l'heure.

Les deux modèles représentés ici sont actuellement en service. Le grand fait le service sur le Chemin de fer national du Canada entre la gare du tunnel, à Montréal, et Ottawa; le petit modèle entre Hamilton et Guelph, Ontario.

La "Librairie de l'Union" vient de recevoir directement de Paris, un bel assortiment de ces cartes, les plus beaux modèles, à des prix qui défient toute compétition, parce que nous les avons importées.

Voir nos prix dans notre annonce en quatrième page.

Nous venons de recevoir des meilleures manufactures de Montréal, Toronto et des Etats-Unis, un bel assortiment de Tapisserie, dans des différents patrons, que nous vendons à notre Librairie, à des prix défiant toute compétition

Venez nous voir.

MM. les curés et les syndics des paroisses trouveront à "La Librairie de l'Union," à Arthabaska, des blancs de rôles pour répartition d'église et de presbytères. Nous préparerons les cahiers, suivant le nombre de feuille qu'ils désireront avoir.

LES PREVOYANTS DU CANADA

FONDS DE PENSION

Actif du Fonds de Pension le 30 septembre 1925....$4,378,220.39

$4,378,220.39

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 septembre 1925

Années	Sections	Sociétaires	Pensions	Actif
31 déc. 1909	45	1,880	5,205	$ 16,461.94
31 " 1913	349	24,492	47,957	423,745.31
31 " 1917	526	38,872	74,348	1,231,717.97
30 " 1921	646	50,756	113,612	2,438,979.66
30 sept. 1925	715	70,197	148,026	4,378,220.39

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE, Gérant-Général.

Siège Social : Edifice "Dominion", 126, rue St-Pierre, Québec.
Bureau à Montréal : Ch. 22, Edifice "La Patrie", L. Lepage, Gérant.

Nouvelles de Victoriaville

(De notre correspondant)

—Nous avons appris avec un bien profond chagrin le décès d'un religieux distingué, le Rvd Frère Octavius, successivement directeur de notre collège pensionnat des Frères du Sacré-Cœur, et Provincial de cet Ordre important de l'éducation. Le Rvd Frère avait demandé d'être envoyé à Rimouski. Nous croyons que son âge avancé n'a pu supporter les vagues humides du bas du fleuve. Il n'y avait que quelques mois que ce bon Frère était rendu à Rimouski. Ses funérailles ont eu lieu à Arthabaska, et l'inhumation dans le cimetière des Frères. Nous offrons à la Communauté des Rvds Frères du Sacré-Cœur nos sympathiques condoléances.

—Mme Arthur Lacombe, qui a passé quelque temps chez son père, l'honorable Paul Tourigny, et chez sa sœur, Mme J. N. Poirier, est retournée à Montréal.

—Mme Desserre, née Flore Tourigny, est venue en visite chez des parents.

—M. Wilfrid Laliberté, avocat, est revenu du comté de Mégantic, où il a brigué les suffrages durant la dernière élection.

—Pour avoir été quelque peu mouvementées, les élections n'ont pas changé le caractère et l'humeur des concitoyens qui se rencontrent comme auparavant Chacun son affaire, et c'est le secret du bonheur.

—Mme Jules Marchand, qui a passé quelques jours chez son père, M. J. N. Brunelle, est retournée à Montréal.

—M. Alphonse Létourneau est allé à Québec, ces jours derniers.

—M. et Mme Raymond Legendre ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils, Joseph-Cyrias-Désiré-Robert, le 28 octobre, et tenu sur les fonts baptismaux par M. et Mme Cyrias Thibault, grands-parents de l'enfant.

—Il y a bien des discussions au sujet de celui des deux chefs, King ou Meighen, qui va prendre le pouvoir. Voilà le résultat de cette formation de tiers partis qui tiennent les gouvernements en échec.

—Nous aurions une nouvelle industrie vers le printemps prochain. C'est du moins ce que nous a appris un intéressé qui s'y connait.

—M. Joseph Leblanc est allé dans le bas de la province pour acheter des patates. Si l'abondance ne règne pas dans les provinces maritimes et dans le bas de la province, par contre, le Maine en regorge, nous rapporte-t-on. Pas trop se fier aux prix élevés. Il y a actuellement des consignations considérables pour Cuba et les Indes Occidentales. Une fois les demandes satisfaites, le marché reviendra plus doux.

—M. et Mme Raoul de Villers sont allés à Québec, dimanche dernier.

—Mme Arthur Paradis est partie pour Montréal, en visite chez des parents.

—Lundi prochain sera fête légale. Pas de banque, ni de procédures légales.

—Une certaine somme d'argent a été perdue samedi soir dernier. Si quelqu'un l'a trouvée il voudra bien la remettre à Mme Auguste Bourbeau.

—M. Eugène Richard, de la Fashion Craft, de Montréal, était de passage, mardi dernier, dans l'intérêt de notre Victoria Clothing.

—Mangez du poisson, c'est une bonne nourriture, qui remplace la viande. Les médecins conseillent souvent de n'en plus manger de viande ; alors mangez du poisson Il y a les poissons gras ou huileux: le saumon, la truite, le maquereau, les harengs, les anguilles qui ont l'huile mêlée à la chair. Il y a les poissons maigres ou non huileux, dont l'huile est contenue dans le foie : les morues, flétan ou halibut, le haddock, la merluche. Pour les estomacs faibles on recommande les poissons maigres.

—Concours de la Toussaint. Au Tableau d'Honneur,—Académie St-Louis de Gonzague.

Cours Supérieur : MM. Paul Lavallée, Roger, Filion, Lucien Marchand, Jean-Paul Boisvert, Fernand Boutet.

Première Classe : MM. Raymond Nadeau, Joseph Provencher, Roger Béliveau, Georges Godin. Alvain Rheault.

Deuxième Classe. MM. Edouard Baril, Emile Matte, Ernest Boulanger, Jean Beauchesne, Jean-Paul Dubois.

Troisième Classe : MM. Charles-Henri Tourville, Donat Boisvert, André Clouteir, Albert Héon, Conrad Rheault.

Quatrième Classe : MM. Maurice Leahey, Willie Tramblay, Albert Beaudoin, Maurice Lambert, Benoit Brochu.

Cinquième Classe : MM. Roger Lavallée, Jean-Marie Hamel, Gabriel Dupuis, Ovila Provencher, Paul-Emile Hamel.

Sixième Classe : MM. Fernand St-Cyr, Lucien Cloutier, Donat Boulanger, Maurice Auger, Geo. Paradis.

Septième Classe : MM. Jean-Paul Jutras, Hector Labbé, Renaud Laurendeau, Eudore Marcoux, Guillaume Ramsay.

Huitième Classe : MM. Jacques Descôteaux, Armand Bécotte, Lucien Ross, Rolland Thibodeau, Geo.-Etienne Labbé.

Neuvième Classe : MM. Geo.-Et. Crête, Josaphat Constant, Félicien Lafond, Germain Leblanc, Roméo Lainesse.

Dixième Classe : MM. Maurice Leblanc, Jos.-Edouard Létourneau, Robert Lamothe, Jean-Marie Bergeron, Albert Parent.

Honneur aux Lauréats de l'Académie.

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DE STE-VICTOIRE

Proposé par le Conseiller Blais, secondé par le Conseillé Anctil, que notre Corporation demande dans "L'Union des Cantons de l'Est" des soumissions cachetées pour la charge de Secrétaire-Trésorier, les dites soumissions à être transmises au bureau du Conseil avant la séance du 7 décembre 1925, alors qu'elle seront ouvertes.

Pour le montant de la soumission, l'applicant devra faire tout ce qui relève des fonctions de Secrétaire-Trésorier sans aucun extra, y compris la tenue des élections, les copies du rôle d'évaluation, les avis publics et spéciaux et leur publication.

Le Conseil ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune autre.

5 nov.—3 f.

Canada
Province de Québec | Cour Supérieure
District d'Arthabaska
No 243

Omer Laramée, cultivateur, du canton de Durham, district d'Arthabaska,
Vs. Demandeur

J. B. Gazaille demeurant à un endroit inconnu des Etats-Unis d'Amérique.
& Défendeur

Eusèbe F. Gagné, de Sanford, dans l'Etat du Maine, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et Emmanuel Grégoire, du canton de Durham, district d'Arthabaska,
Mis-en-cause.

Il est ordonné au défendeur J. B. Gazaille et au mis-en-cause Eusèbe F. Gagné, de comparaitre dans le mois.

Arthabaska, 5 novembre 1925.

MARCEAU & PICHER, P. C. S.
Garceau & Ringuet,
Avts du Demandeur.

DEFENSE D'AVANCER

Je, Robert Thibault, ci-devant de St-Rosaire d'Arthabaska et aujourd'hui demeurant à Asbestos, comté de Richmond, ne serai responsable, à l'avenir, d'aucune dette contractée par ma femme, Valéda Thibault, sans une autorisation signée de ma main.

ROBERT THIBAULT,
Asbestos.

22 oct.—1 m.

UN PRODUIT CANADIEN

FABRIQUE PAR
LA CIE. E. W. GILLETT LTEE.
MONTREAL TORONTO
QUEBEC

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

Princeville

—Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau vicaire, M. l'abbé Napoléon Gagnon.

—M. l'abbé Armand Champoux, vicaire à Tingwick, est l'hôte de son père.

—Mlle Laurette Brassard est de retour d'un voyage à Québec.

—MM. Roger Nadeau, E. E. M., Sarto Nadeau, E. E. C., et Alfred Rochette, E. E. M., de Québec, sont venus passer le dimanche chez leurs parents.

—Mlle Amélia Martineau, de Kingsey Falls, a passé quelques jours chez sa sœur, Mme Léon Samson.

—Mlle Blanche Dorval est de retour d'un voyage à Québec, Montréal et Ottawa.

—Mlle Marguerite Samson, du Pensionnat de Plessisville, est venue passer le jour de la Toussaint chez ses parents.

—M. Albert Robichaud, de Montréal, est venu visiter son amie, Mlle Théodora Bettez.

—MM. Albert Chapdelaine et Rosaire Pellerin sont allés à Grand'Mère, dimanche.

—M. Noé Hénault est allé à Montréal, dimanche.

—M. Alphonse Roy a passé la journée de jeudi à Québec.

Kingsey-Falls.

—Mlles Amélia Martineau, Chistine Thibeault et Marie Blanche Cloutier, institutrices, sont allées passer une semaine de vacances chez leurs parents : Mlle Martineau, à Princeville, Mlle Thibeault à Warwick, et Mlle Cloutier à Plessisville.

St-Félix de Kingsey

—Mlle Marie Bernier nous quittait la semaine dernière pour entrer au noviciat des SS. Grises, à Nicolet. Nous lui souhaitons courage et persévérence.

—MM. et Mmes Boisvert ainsi que M. Arthur Lyonnais, d'Asbestos, étaient en visite chez des parents à Kingsey, dimanche.

—M. Ubald Gouin nous quittait lundi, le 2 novembre, pour s'en aller demeurer à l'Hôtel-Dieu de Nicolet.

—M. et Mme Zoel Prince, de Drummondville, étaient en visite à Kingsey, dimanche, chez des amis.

—M. Jos. Maurice, de Détroit, en visite chez son père, M. Louis Maurice.

—M. et Mme Phidime Brodeur, de Danville, les hôtes de parents, à Kingsey, dimanche.

—Un incendie s'est déclaré chez M. Nap. Comeau, vendredi matin, et a failli détruire sa résidence. Heureusement que l'intervention de quelques voisins est arrivée à temps pour empêcher les progrès des flammes.

—Mardi, le 3 novembre, ont été chantés les services anniversaires de feu Joseph Proulx et de Rachel Proulx, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Plessisville

—M. et Mme Gédéon Garneau (née Valérie Gosselin), font part à leurs parents et amis de la naissance de deux filles jumelles, baptisées le 28 octobre, sous les noms de Marie-Marcelle. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Bérubé, oncle et tante de l'enfant ; Marie-Madeleine, parrain et marraine, M. et Mme Valérie Gosselin, oncle et tante de l'enfant. Les deux marraines portaient les enfants.

—Lundi à huit heures eurent lieu le service et la sépulture de M. Francis Blanchette, époux de Mélanie Blais, âgé de 74 ans.

Beaucoup de parents et d'amis des alentours sont venus rendre un dernier hommage au cher défunt.

—Mlle Jacqueline Guibault, du couvent de Sillery, passe ses vacances de la Toussaint, chez son père, M. le notaire L. R. Guibault.

—Mlle Nine Carpman, de Montréal, passe trois semaines en promenade chez sa sœur, Mme Jos. Bergeman, marchand.

—M. Many, de Montréal, était auprès de son épouse, dimanche, et en promenade chez sa mère, Mme A. Gélinas.

—Mme Donat Robitaille, de Charny, a passé quelques jours dans sa famille, dernièrement.

—Mme François Perrault, sa fille Marie-Anna, sont actuellement à Princeville, auprès de M. Daigle, frère de Mme Daigle, dangereusement malade.

—M. Jacob Letarte, de Bromptonville, a passé quelques jours en visite chez M. et Mme E. Mercier, ses parents.

—M. et Mme Geo. Carignan, de Princeville, étaient dimanche, les hôtes de la famille Théode Latulippe.

—M. Johhny Falardeau, de Victoriaville, était jeudi, en visite chez M. E. Mercier, son parent.

—Mme J. A. Filion accompagnée de sa fillette Pauline, de Maniwaki, passe une quinzaine chez sa sœur, Mme Eugène Boisvert. Elle a visité aussi son frère, Henri, à Rousseau, pour une semaine.

—MM. Antonio et Oscar Latulippe, de Thetford Mines, étaient par ici, ces jours derniers et se sont rendus en auto, à Québec, pour affaires.

CANADIEN NATIONAL

CHEMIN DE FER
CANADIEN NATIONAL

Exposition d'hiver à Ottawa du 23 au 28 novembre 1925.

Prix réduits. Service accommodant.

Pour plus d'informations relativement au taux, s'adresser au Chemin de Fer Canadien National ou à

M. A. PELLETIER, agent,
Victoriaville, P. Q.

LA MAISON OUELLET

Grande Vente de Manteaux d'Hiver

Pour Femmes et Filles

Commençant LUNDI, le 26 Octobre, jusqu'au 7 Novembre prochain.

A LA MAISON OUELLET, Arthabaska.

PREMIER LOT
15 jolis Manteaux pour Femmes
Noirs - Bruns - Gris - Sable
Très bien doublés et pesants
Notre Prix $9.98

DEUXIEME LOT
12 superbes Manteaux pour Femmes
Noirs - Bruns - Gris - Sable
Collets en Pelleterie
Très pesants—Bonne Doublure
Notre Prix $12.98

TROISIEME LOT
20 Manteaux pour Filles
Grandeur de 10 à 16 ans
Pesants et bien doublés
Couleurs assorties
Notre Prix $6.98

QUATRIEME LOT
18 Jolis Manteaux Nouveaux pour FILLES et FEMMES — Garnis de Pelleterie Nouvelle.
Couleurs : Sable, Rouille, Vert, Gris — Grandeurs : 14 à 20 ans et 36 à 42 points
Valant $25.00 — Notre Prix $17.98

SPECIAL : 25 doz de toile à ressort pour Chassis - Vertes et Crème - 36 x 72 pouces—Notre Prix 69c.

Grande Réduction de Prix, dans notre département de Capots d'hiver pour Hommes et Garçons.

PREMIER LOT
35 Capots pour Garçons — Grandeur 28 à 35
Ceinture en 3 bouts — Extra bonne doublure
— Bruns et Gris —
NOTRE PRIX $9.98

DEUXIEME LOT
20 Capots pour Garçons — Grandeurs 10 à 16 ans
Légèrement endommagé par l'eau
— Extra bonne qualité —
NOTRE PRIX $6.98

TROISIEME LOT
21 Capots pour Hommes — Gris et Bruns
Derniers Modèles — Très pesant
— Grandeurs 36 à 44 —
NOTRE PRIX $12.98

QUATRIEME LOT
18 Capots pour Hommes—Gris pale et gris foncé
à bonne qualité de laine —
Dernière Nouveauté — Grandeurs 36 à 44
NOTRE PRIX $19.98

EXTRA SPECIAL.—1 Lot de Parapuies — Grandeur ordinaire — NOTRE PRIX 98c.

VALEUR XXX.—5000 Ampoules électriques — Fameuse marque "Volta" — NOTRE PRIX 22c.

COUPONS — COUPONS — COUPONS
2000 vgs de Coton Jaune — Grande largeur
Très pesant — Coupons de 5 à 10 vgs
NOTRE PRIX 15c.

COUPONS — COUPONS — COUPONS
1200 vgs de Flanellette Blanche et Rayée
Coupons de 2 à 10 vgs
NOTRE PRIX 19c.

500 vgs de Satine — Noir et de couleurs — Très large et fort — NOTRE PRIX 24c.

800 vgs de coton à "Overall", très pesant, "Bleu et Noir" —NOTRE PRIX 3 verges pour $1.00

10 doz de Casquettes doublées en pelleterie, très pesantes, pour Hommes, gris foncé.—Notre prix 98c.

Gants et Mitaines de travail —Nos Prix 19c. 39c. 59c. 69c. 75c. 89c. 98c. —DEMANDEZ A LES VOIR

1800 vgs Etoffe à Manteaux, très pesante, 54 pcs de large, toutes les couleurs—Laine—Notre prix $1..98

NE MANQUEZ PAS CE LOT — UN PLEIN PANIER DE CLAQUES DE TRAVAIL POUR HOMMES
Blanches — Grises — Noires — Rouges —NOTRE PRIX $1.98

Il nous est impossible de vous énumérer tous les avantages que nous aurons à vous offrir
VENEZ ET VOUS SEREZ SATISFAITS

ORFEVRE - BIJOUTIER dans notre magasin
LA MAISON OUELLET, Arthabaska.
MODISTE DE CHAPEAUX dans notre magasin

LA MAISON OUELLET

Vente par le Shérif

Avis public est par le présent donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

Cour Supérieure.— District d'Arthabaska

Arthabaska, à savoir : No 61 | Emile Deslossés, demandeur vs. Adélard Lampron, défendeur.

Comme appartenant au défendeur :

Une terre située dans le 7e rang de la paroisse de Sainte-Séraphine, connue et désignée au cadastre officiel du canton de Warwick comme étant les Nos. 834 et 835 —circonstances et dépendances.

Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de Sainte-Séraphine, le VINGT-SIXIEME jour de NOVEMBRE prochain (1925), à ONZE heures de l'avant-midi.

Le shérif,
J.-E. GIROUARD.

Bureau du Shérif,
Arthabaska, 21 octobre, 1925.

ON DOTE HAM-NORD D'UN CERCLE DE JEUNES ELEVEURS

Au cours d'une assemblée qui y réunissait, lundi soir, un grand nombre de personnes et à laquelle assistait M. le curé Gariépy, l'organisation de ce cercle a été parachevée par M. Boily, du département de l'industrie animale.—Les noms des dix membres.

Ham-Nord. 4.—Le grand intérêt que l'on attache depuis une époque comparativement récente aux résultats splendides fournis par les Cercles de Jeunes Eleveurs, tels qu'organisés et dirigés par le département fédéral, a eu une autre heureuse répercussion, lundi soir à Ham-Nord, alors que le directeur de ces sortes de cercles, M. Stéphane Boily, au cours d'une assemblée présidée par M. Vézina, de la Société d'Agriculture, mettait la dernière main à la formation officielle du Cercle des Jeunes Eleveurs dans cette localité.

M. l'abbé Gariépy, curé de l'endroit, assistait à la réunion, qui groupait non seulement la majorité des cultivateurs de la localité mais encore un grand nombre de personnes du village même, intéressées tout à fait à l'organisation de ces groupements de jeunes dont on met à profit l'ambition, l'habileté, et le dévouement qui va jusqu'à la minutie, pour leur faire produire dans le domaine de l'élevage des résultats qui font envie le plus souvent aux vieux éleveurs, comme on en a eu la preuve, en septembre dernier, à l'exposition de Sherbrooke.

Le nouveau cercle élèvera des sujets Ayrshires et les dix jeunes garçons suivants de Ham-Nord ont signé ainsi que leurs pères, les documents nécessaires pour en faire partie : Gustave Carrier, Roland Comtois, Jeffrey Grenier, Antonio Garneau, Ubald Larose, Odina Aubert, Jules Brune, Maurice Poisson, Raoul Lehouillier et Omer Comtois.

Evidemment, les beaux résultats obtenus le sont grâce à l'intervention du chef de famille, du père du jeune membre du cercle, qui s'engage par la formule ci-après qui fera comprendre une des raisons du succès de ce mouvement relativement nouveau en élevage :

"Je m'engage par la présente à fournir à mon fils les aliments nécessaires et le logement pour une génisse de race pure, et pour son veau ou ses veaux, et à l'aider de toutes les façons possibles à remplir les conditions de ce contrat. Je m'engage en outre à lui laisser en toute propriété la génisse et toutes les recettes qui en proviendront. Je m'engage également à loger et à nourrir gratuitement l'inspecteur qui viendra, comme pour le contrôle du Livre d'Or, et conformément aux règlements de ce contrôle."

Pour les Lumbagos

ASPIRIN

Il n'y a rien de meilleur que l'Aspirine Bayer trouvée saine et prescrite par des millions de médecins pour guérir les rhumes, les maux de tête, les névrites, les lumbagos, les rhumatismes, les maux de dents, la névralgie et toutes autres douleurs.

CES TABLETTES N'AFFEECTENT PAS LE CŒUR

Safe

N'acceptez que des boites contenant la marque "Bayer" qui contiennent la vraie direction.

En vente dans de jolies boites de 12 tablettes et aussi en bouteille de 24 et 100 tablettes dans toutes les pharmacies.

Les véritables tablettes d'aspirine Bayer pour protéger le public contre toutes imitations portent la marque de commerce de la manufacture, c'est-à-dire la "Croix Bayer".

LE SAMEDI

En vente, à 10 cents le numéro ou $4.00 par an, chez tous les dispositaires ou chez les Editeurs-propriétaires, Poirier, Bessette et Cie, 131 rue Cadieux, Montréal.

Harnais de Travail

(Marque "Alligator")

Un Cheval Attelé avec le Harnais

Marque (Alligator)

Travaille plus facilement et sent moins de fatigue que celui dont le harnais est de fabrication secondaire, parce que dans la confection du HARNAIS DE TRAVAIL MARQUE

" ALLIGATOR "

ou a su proportionner les différentes pièces qui les composent de manière à faciliter

LA FORCE et l'ENDURANCE

Comme résistance, le cuir, la bouclerie, les coutures et es joints sont d'une solidité à toute épreuve.

C'est le Harnais par Excellence confectionné et garanti par les plus grands fabricants de harnais au Canada. Ne se vend pas plus cher que les autres Venez les voir à notre magasin.

CATALOGUE ENVOYE AUX MARCHANDS

LAMONTAGNE LIMITEE

BLOC BALMORAL

338, Notre Dame Ouest, Montréal, Canada.

Près de la rue McGill)

VERITABLE ASPIRINE PROUVEE SAINE

PRISE SANS CRAINTE TEL QUE DIT SUR LA BOITE MARQUEE " BAYER "

BAYER

Does not affect the Heart

A moins d'y lire la croix Bayer sur la boite ou sur les tablettes vous n'avez pas les véritables tablettes d'aspirine Bayer prouvées saines par des millions de personnes et prescrites par les médecins depuis au-delà de 25 ans, pour la guérison des

Les rhumes	Maux de tête
Maux de dents	Lumbago
Névrite	Rhumatismes
Névralgies	Souffrances

La direction est indiquée sur chaque boite qui contient douze tablettes et ne coûte que quelques centins.

En vente chez tous les pharmaciens par boite de 24 et 100 tablettes.

EDDY POTHIER

AGENT D'IMMEUBLES

Victoriaville, P. Q.

Le soussigné a actuellement à vendre ou à échanger plusieurs terres situées dans les environs de Victoriaville, de toutes grandeurs, avec ou sans roulant.

A TRES BAS PRIX

Un salon de barbier dans un très bon centre, à vendre.

Débentures Municipales à vendre à 5½, 6 et 7%.

Un Hôtel d'un gros revenu à vendre à Victoriaville dans le plus beau centre de la ville, à conditions faciles.

Correspondance sollicitée.

EDDY POTHIER,
Victoriaville.

Tél. Local.

1er mai.—6 m.

A VENDRE

La Maison de Laurier

A ARTHABASKA

est à vendre

C'est une excellente occasion d'acheter à la campagne une grande maison ayant tout le luxe et le confort des maisons de la ville.

Terrain spacieux, parterre et bocage, verger, garage et autres dependances.

C'est dans cette maison que Laurier a passé 30 ans de sa vie

Prix très modéré et conditions faciles.

S'adresser à

C.-R. GARNEAU, notaire,
Arthabaska.

ou à

Mme S. George Harvey,
367 Elm Ave Westmount.
Montréal, P. Q.

ABANDON DE COMMERCE POUR CAUSE DE SANTE

A vendre un grand magasin, situé près de la gare de Victoriaville pour une personne voulant faire le commerce de fleur et de grains. Conditions faciles.

S'adresser à

OLIVIER PEPIN,
Victoriaville

A VENDRE

Une bague saphir montée en or blanc. Prix $15.00.

S'adresser à

Mme J. O. R. GUAY,
Victoriaville.

13 août—j. n. o.

La loi permet l'importation des Bières et Porter pour usage personnel.

Malgré que la prohibition existe dans votre place, tout citoyen a le droit d'acheter de tout épicier licencié de la Province, les Bières, Porter ou Lager dont il a besoin pour son usage personnel, et se les faire expédier directement à son adresse, soit par expresse ou par fret.

En vous adressant à aucun des épiciers licenciés, à Québec, vous recevrez des formules de commandes avec listes de prix des CELEBRES BIERE ET PORTER BOSWELL, et ils s'occuperont de remplir promptement toutes commandes.

QUELQUES LICENCIES: Adj. Drouin, 361 rue St. Paul; Ls. Mercier & Cie, 117 rue St. Paul; P. L. Turgeon, Enrg., 15 Marché Finlay; Frs. Bourret, Enrg., 145 rue St. Paul; J. P. Guy, Enrg., 152 rue St. Paul; J. A. Beaudet, 20 Marché Champlain. J. R. Garneau, 37 Sous le Fort.

LA BRASSERIE BOSWELL,
La première Brasserie au Canada,
Fondée en 1668.

TAPISSERIES

TAPISSERIES

TOUJOURS DE GOUT !

TOUJOURS TRES PROFITABLES !

TOUJOURS EN MAGASIN !

Plafonds—Le plus grand assortiment de Moires, Blancs et Crèmes, aussi bien qu'autres patrons Crèmes, Tans, Gris, etc., qu'il y ait au Canada.

Dessins-Rayés—Pour Chambres à Coucher, Boudoirs et Salles à Manger—couleurs et effets tout à fait nouveaux.

Papiers-Unis — "Grass Cloth", "Weaves", "Mosaics", "Jaspers", "Textiles", etc., dans une grande variété de nuances.

Tapisseries—Nous avons toujours un grand choix de jolis dessins pour Boudoirs, Passages et Salles à Diner, dans ce genre de marchandises.

Certaines d'entre elles sont d'excellente valeur et à des prix très convenables.

Splendides Bordures Découpées et Bordures-bandes — Assortiment tout à fait complet pour aller avec papiers-rayés, unis, ou tapisseries.

Papiers-vernis—Notre sélection dans ce genre de papier est une des meilleures et des plus complètes que vous puissiez trouver

En vente à "La Librairie de l'Union", Arthabaska, P. Q.

LA REVUE MODERNE

REVUE MENSUELLE

Littérature, Politique, Arts, etc.
Directrice : Madame Huguenin (Madeleine).

Un roman complet dans chaque numéro. Prix 25 sous. En vente à La LIBRAIRIE DE L'UNION,
Arthabaska, P. Q.

LISEZ CECI: LISEZ CECI: Les violonistes trouveront à notre Librairie des cordes de violon lettre G.D.A.E. Nous vendons aussi du papier vitrail, espèce de papier colorié pour les fenêtres de chambres de bain, portes d'entrée, etc. Ce papier laisse passer la lumière tout en ne permettant pas de voir à l'intérieur des maisons. Nous avons les patrons les plus jolis.

NOMINATIONS QUE FAIT S. G. MGR LANGLOIS

Dans le diocèse de Québec.—Nouveaux curés et chapelains.—La liste.

Québec.—Les nominations ecclésiastiques suivantes ont été annoncées officiellement hier à l'archevêché.

M. Arthur Vincent, curé de St-Pierre-de-Broughton, curé de St-Jean-Baptiste des Ecureuils.

M. Adélard Piché, curé de St-Jean-Baptiste des Ecureuils, curé de St-Cœur de Marie de Mégantic.

M. l'abbé Edmond Caron, du collège de Lévis, curé de St-Gilles.

M. l'abbé Lucien Leclerc, curé du Sanatorium du Lac Edouard, curé de N.-D. du Portage.

M. l'abbé Edouard Paquet, curé de St-Gilles, aumônier, des Sœurs à l'hôpital Saint-Michel-Archange, etc.

M. l'abbé Ludger Michaud, aumônier du pensionnat du Lac-Noir, aumônier des SS. du Précieux Sang, à Lévis.

M. l'abbé Albert Fortier, vicaire à S.-Frs-d'Assise, Québec, chapelain de l'orphelinat de Giffard.

M. l'abbé Eustache Michaud, chapelain à l'hospice St-André, chapelain du Sanatorium du Lac Edouard.

M. l'abbé Adolphe Moreau, de retour de Rome, vicaire à N.-D. des Laurentides.

M. l'abbé Philippe Sylvain, de retour de Rome, vicaire au Sacré-Cœur de Jésus, Beauce.

M. l'abbé Albert Langlois, vicaire à St-Isidore, vicaire à St-Ubald.

M. l'abbé Victorin Germain, aumônier de Mérici, vicaire à Ste-Marie.

M. l'abbé Amédée Fortin, vicaire à St-Raymond, vicaire à St-Roch de Québec.

M. l'abbé Napoléon Martin, du collège de Lévis, vicaire à Saint-Raymond.

M. l'abbé Napoléon Pelletier, nouveau prêtre, vicaire à Cap St-Ignace.

M. l'abbé Adalbert Leclerc, vicaire à Cap St-Ignace, vicaire à St-Cyrille.

M. l'abbé Arthur Ferland, vicaire à Stadacona, vicaire à Notre-Dame de Grâce.

M. l'abbé Léger Carrier, nouveau prêtre, vicaire à St-Georges.

M. l'abbé Alphonse Gagnon, curé à N.-D. du Portage, à l'Oeuvre de l'Ecole Apostolique.

M. l'abbé Joseph Fortin, assistant gérant de l'Action Sociale et aumônier du couvent de Mérici.

LA CONSTRUCTION DES PONTS DANS LA PROVINCE

45 ponts ont été construits dans la province au cours de l'année 1925 d'après les chiffres fournis par le département des travaux publics de la province, dont M. Yvan Vallée est l'ingénieur en chef. L'année a été une des plus actives au point de vue de la construction des ponts, car plus de quatre-vingt-dix ont été mis en construction, dont quarante-cinq, comme nous venons de le dire, ont été complètement terminés.

On annonce que les travaux de construction d'une vingtaine de ponts seront continués au cours de la saison d'hiver, en raison de l'urgence qu'il y a de poursuivre ces entreprises le plus rapidement possible.

L'an prochain, selon toute probabilité, la saison sera non moins active que celle qui vient de se terminer, et on croit que quatre vingt-dix ponts seront aussi construits pour répondre aux besoins des diverses localités de la province.

L'ALIMENTATION DES POULETTES EN VUE DE LA PONTE D'HIVER

(Notes des fermes expérimentales.)

Les poulettes pondeuses sont nourries de la façon suivante en hiver à la station expérimentale de Lennoxville, Québec : 1 partie de blé, 1 partie de blé d'Inde et ½ partie d'avoine, le tout employé comme grain à litière. C'est une bonne précaution que de fendre le blé d'Inde avant de le mélanger avec le blé et l'avoine, sinon, les poulettes mangeraient une quantité relativement plus forte de blé d'Inde à cause de la différence qu'il y a dans la grosseur du grain. On éparpille ce grain le matin et l'après-midi dans une litière qui a environ de 6 à 8 pouces d'épaisseur, pour que les poules soient obligées de travailler pour le trouver. On fait cela pour les obliger à prendre de l'exercice, sans quoi il serait impossible d'obtenir une production d'œufs satisfaisante. On tient dans une trémie ouverte, où les poules peuvent puiser comme elles le veulent, un mélange de moulée sèche, composée de parties égales de son, gru blanc, moulée de blé d'Inde et moulée d'avoine, avec 12 ou 15 pour cent de farine de bœuf. On donne aussi du gravier et des coquilles d'huitres, dans des trémies ouvertes. A midi il est bon de donner un peu de verdure, sous forme de betteraves fourragères, choux, avoine germée ou foin de trèfle. Cette verdure est nécessaire ; elle prend la place des herbes que les poules mangent pendant qu'elles courent au large pendant l'été. Les betteraves fourragères sont très appréciées ; les feuilles de trèfle sont excellentes et on fera bien d'en donner si on en a. N'oublions pas non plus de donner aux poulettes du lait sur à boire, si nous pouvons nous en procurer. A défaut de lait on fera bien de donner une petite quantité d'os verts broyés ou de viande cuite.

La régularité des repas est essentielle. Les poulettes nourries à des heures irrégulières sont toujours agitées, mécontentes, et ne donnent pas de bons résultats. Celui qui en est chargé devrait savoir au juste à quelles heures les repas douvent être donnés et la quantité de nourriture à distribuer, car la quantité de nourriture à donner est réglée par le besoin des oiseaux.

Résumons en peu de mots les choses essentielles pour obtenir une bonne ponte en hiver.

1. Avoir des poulettes bien développées, d'une espèce bonne pondeuse.

2. Donner une ration contenant les différents éléments nécessaires pour l'entretien du corps et la production des œufs.

3. Distribuer la ration de façon à encourager les poules à prendre de l'exercice et à déployer de l'activité.

4. Donner les repas à des heures régulières et bien régler l'alimentation.

J. D. LANG, aviculteur,
Station expérimentale,
Lennoxville.

LA CULTURE DE LA RHUBARBE EN HIVER

(Notes des fermes expérimentales.)

La rhubarbe vient très bien dans les caves chaudes pendant l'hiver, et celle que l'on obtient de cett efaçon est encore beaucoup plus tendre et beaucoup plus délicieuse que les premières tiges de rhubarbe cueillies dans le jardin au printemps.

On chosira les plantes fortes, vigoureuses, de préférence celles qui ont une couleur rouge foncé. En les arrachant, on laissera autant d'argile que possible attachée au pied et on enlèvera les racines grossières qui font saillie. On exposera alors la touffe jusqu'à ce qu'elle soit gelée bien dur, puis on la mettra dans un hangar jusqu'à ce qu'on soit prêt à la planter en cave. En rentrant ainsi les touffes de rhubarbe environ tous les deux mois, la famille ordinaire en aura une quantité suffisante pour faire de délicieuses tartes à la rhubarbe pendant tout l'hiver.

Lorsqu'on rentre la rhubarbe, on met les plants dans des caisses profondes ou sur une poussière fine de scories de charbon humectées, et on remplit les espaces autour de la touffe jusqu'au niveau du collet avec la même poussière de scories ou de la terre ordinaire. On recouvre la boite pour tenir les plants dans l'obscurité, à moins que la cave ne soit obscure. Pour obtenir les meilleurs résultats, il faut que la température de la cave soit d'environ 60 degrés.

Lorsque les tiges ont environ 18 pouces de hauteur, on les arrache ; en les arrachant, on enlève toutes les tiges grosses et petites, car les petites tiges, s'il en reste, peuvent se mettre à pourrir. On fait trois ou quatre cueillettes sur chaque pied, puis on enlève le pied et on le remplace par un autre que l'on va chercher dans le hangar. Il faut tenir la poussière de scories bien humectée pendant toute la période de forçage.

Les pieds de rhubarbe qui ont été forcée pendant l'hiver peuvent être replantés dans le jardin, mais ce n'est qu'au bout de deux ou trois saisons que l'on peut les remplacer à nouveau pour le forçage.

J. A. CLARK, Régisseur,
Station expérimentale fédérale,
Charlottetown, I. P. E.

Découverte Scientifique AUX PERSONNES MALADIVES

Professeur A. COUCOUCHI
Herboriste Sauvage

La Merveille du Temps Moderne

Femmes ou filles, demandez-moi mon merveilleux Elixir REFORMATEUR qui purifie et enrichit le sang.

Chez l'homme, LE REGENERATEUR qui vous donnera la force et la santé, en vous purifiant le sang et l'enrichissant.

Veuillez demander notre emplâtre merveilleuse pour mal de reins, chez femmes et hommes à 50 cts.

Après de longues années de recherches, le Professeur Sauvage COUCOUCHI

A enfin réussi à trouver un remède, composé d'herbes et de plantes sauvages, capable d'amener un prompt soulagement à tous les maux, maladies extérieures dues à l'impureté du sang, telles que clous, abcès de toutes sortes, quels que soient les noms sous lesquels on les désigne, glandes tuberculeuses, eczéma, même les cas les plus graves, jambe de lait, plaies, ulcères de tous genres (même la gangrène de vieux), foulures, mauvaises coupures, grosse (voire les ulcères cancéreux) et toute démangeaison, hemorrhoïdes, rhumatisme. Aussi maladies vénériennes de tous genres.

Vous qui souffrez, n'attendez pas à demain.....?

Ecrivez-moi immédiatement, donnant tous les détails de votre maladie, et je vous enverrai aussitôt le prix du traitement QUI VOUS SAUVERA.

Je reçois tous les jours des quantités de lettres des gens qui y trouvent du soulagement en y prenant mes remèdes.

Un essai immédiatement vous convaincra.....?

Toute correspondance strictement confidentielle.....?

Veuillez bien remarquer que les femmes ou filles qui sont atteintes de l'Anémie, Beaumal ou dérangement peuvent demander notre traitement qui représente une bagatelle par jour pour un mois.

Protégez votre argent en l'envoyant par lettre enregistrée ou mandat express ou money order. Dans ce cas, nous serons responsables, au cas de perte, de la marchandise qui vous sera expédiée. Nous pouvons retracer plus facilement par ces moyens, la marchandise ou l'argent.

Mes remèdes sont envoyés aux Etats-Unis. Dans le Canada ils sont envoyés franco.

Découpez notre annonce et conservez-la.

Avec votre commande pour remède, nous vous enverrons un livre explicatif illustré gratis.

PROFESSEUR A. COUCOUCHI

BOITE 31 MONUMENT, P. Q., CANADA.

P. S.—Décrivez longuement les maux que vous ressentez. Dites-nous votre âge, votre pesanteur. Une réponse vous sera faite.

Toute consultation gratis, personnellement ou par écrit.

"AUSSI SI VOUS VOULEZ VOUS FAIRE UN BON SCOTCH OU BRANDY A DOMICILE, ENVOYEZ-MOI 50 CENTS PAR MANDAT DE POSTE OU EN TIMBRES, VOUS RECEVREZ UN ECHANTILLON POUR LA PREPARATION, AINSI QUE LES RENSEIGNEMENTS, AFIN QUE VOUS AYEZ UN SUCCES, ET LE FAIRE VOUS-MEME."

J.-N. PARADIS

PEINTRE

VICTORIAVILLE, P. Q.

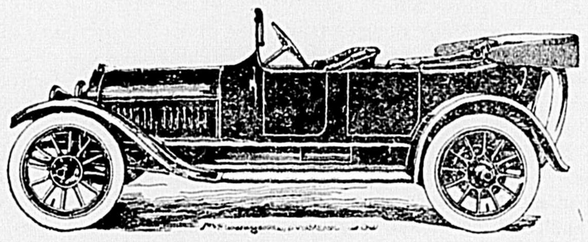

M. PARADIS annonce au Public en général qu'il vient de faire de grands agrandissements à son Atelier de Peinture et qu'il se chargera, comme par le passé du

Peinturage de Voitures, Automobiles, etc.

Lavage des Automobiles

Réparations des Pianos et des Meubles.

Ses Prix sont Bon Marché et son travail garanti de Première Classe

Une Visite vous convaincra

14 mai j. n. o. Tél. Local

Prix Spéciaux pour la Saison d'Eté

POUR VOS BIERES ET PORTER

Livrés dans le plus court délai .....

COTATIONS SUR DEMANDE

Boswell, Champlain,
Frontenac, Black Horse
Dow, etc

Une commande vous convaincra.

—o CHEZ o—

JOSEPH PICARD

30-32, rue Henderson, (Palais)

2 j 6 m QUEBEC.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

HORAIRE

PRENANT EFFET LE 29 SEPTEMBRE 1925

RICHMOND-VICTORIAVILLE

DOUCET'S LANDING-QUEBEC

Le Train No. 117 quittant Québec à 7.25 A. M., excepté le dimanche, a été cancellé.

Un nouveau Train, No. 119, quittera Québec à 3.14 P. M., excepté le dimanche, arrivant à Victoriaville à 6.19 P. M. et arrivant à Richmond à 7.25 P. M.

Le Train No. 121, excepté le dimanche, laissera Québec à 12.25 P. M. au lieu de 12.01 P. M., arrivant à Victoriaville à 3.00 P. M. et à Richmond à 4.05 P. M.

Un nouveau Train, No. 120, laissera Richmond à 8.50 A. M., excepté le dimanche, arrivant à Victoriaville à 9.55 A. M. et à Québec à 12.20 P. M.

Le Train No. 120 laissant Richmond à 9.30 P. M., excepté le dimanche, arrivant à Québec à 7.50 P. M. a été cancellé.

Le Train No. 122, excepté le dimanche laissera Richmond à 7.40 P. M. au lieu de 7.10 P. M., arrivant à Victoriaville à 8.48 P. M. et à Lyster à 9.50 P. M.

Le Train No. 125, excepté le dimanche, laissera Victoriaville pour Doucet's Landing à 1.45 P. M. au lieu de 2.55 P. M.

Le Train No. 126, excepté le dimanche, laissera Doucet's Landing pour Victoriaville à 5.00 P. M. au lieu de 5.45 P. M.

Le Train No. 33 laissera Québec tous les jours à 11.30 P. M., arrivant à Victoriaville à 2.11 A. M.

Le Train No. 34 laissera Richmond à 2.40 A. M., arrivant à Victoriaville à 4.00 A. M. et à Québec à 7.10 A. M.

Pour autres informations s'adresser à l'agent du Canadian National Railway.

M. A PELLETIER
Victoriaville

A VENDRE

Auto Chevrolet "Baby Grand" en parfait ordre à vendre ou à échanger pour un plus petit char. S'adresser à

Dr MASSICOTTE,
Victoriaville

6 août—j.n.o.

Nous désirons faire remarquer à nos lecteurs que toutes communications, avec prière de reproduire, doivent être signées par les personnes qui les envoient. Nous nous faisons un plaisir de reproduire les nouvelles, mais il faut aussi protéger nos intérêts personnels.